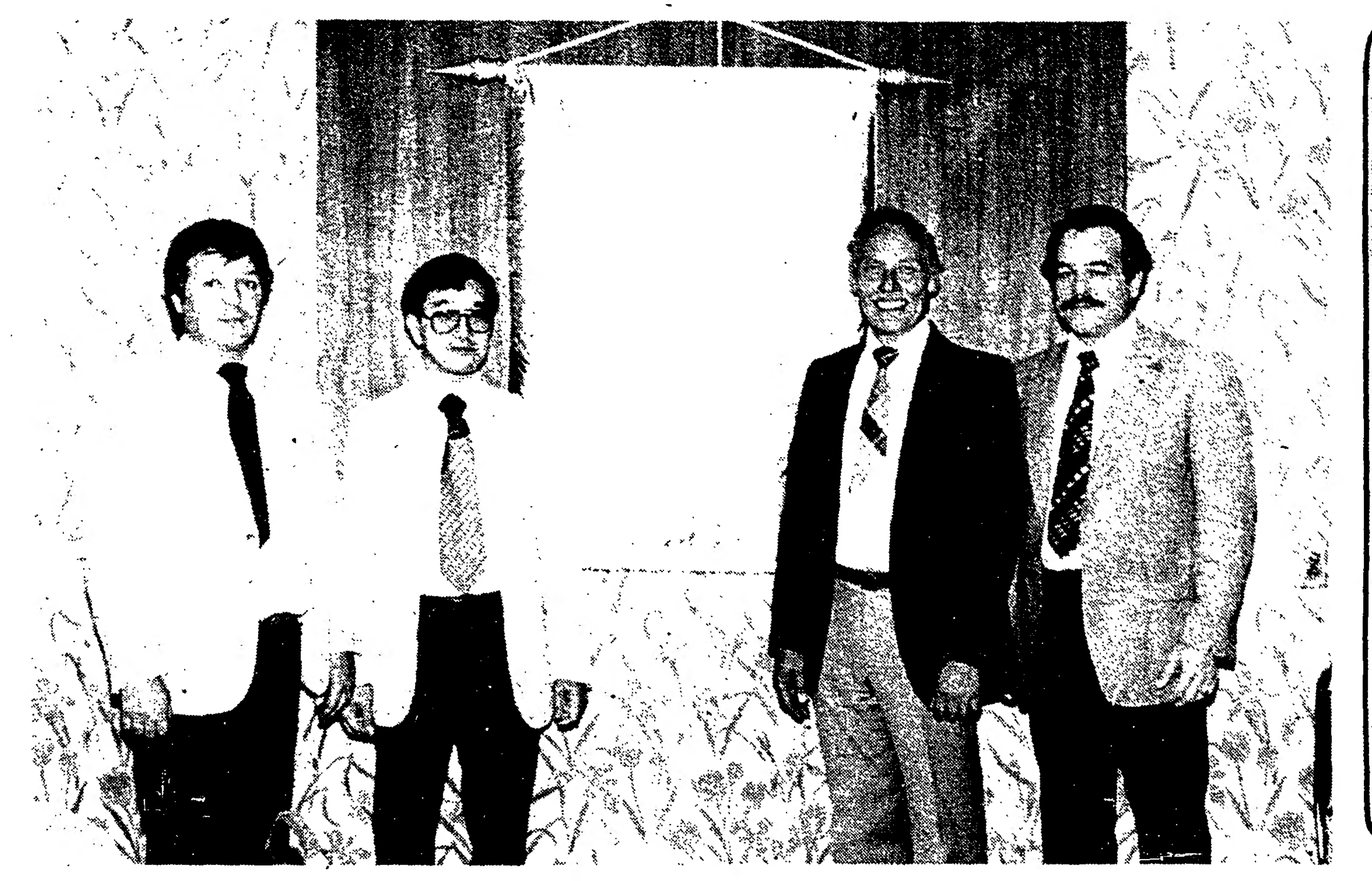
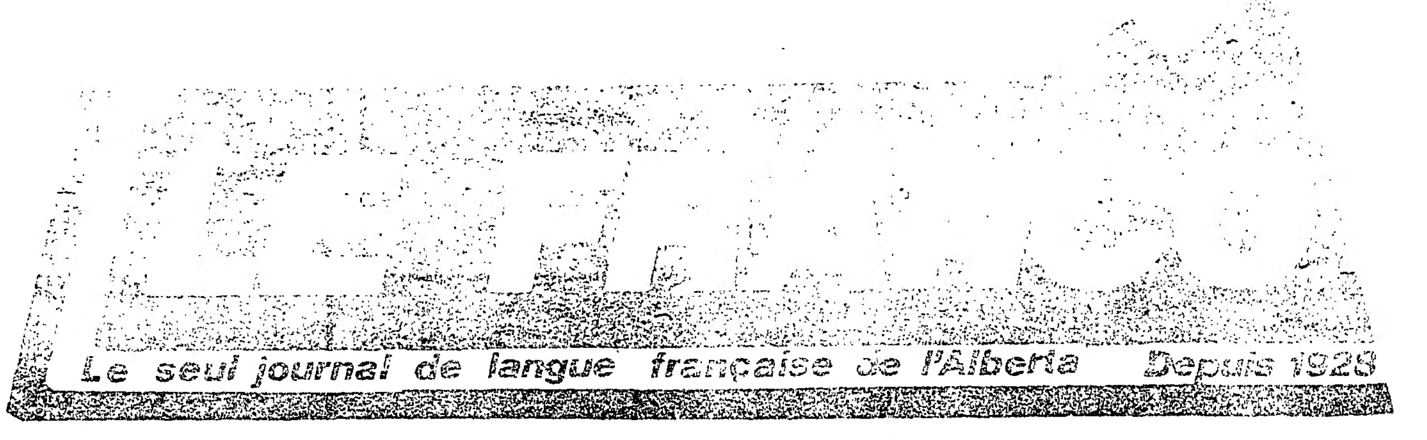


VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'EN RAISON DES CONFLITS A RADIO-CANADA, IL NOUS EST IMPOSSIBLE DE VOUS TRANSMETTRE L'HORAIRE DE TELEVISION.

NOUS REPUBLIERONS L'EMETTEUR DES QUE LES CONFLITS SERONT REGLES.

Le télé-guide des francophones chaque semaine dans le Franco.



APF
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 *No. 66* *Mercredi 10 juin 1981* *0.50* *20 pages*

CAMP RICHELIEU

Le projet commence déjà â se concrétiser.

Le «Camp Richelieu de la Jeunesse», qui se veut un lien de rencontre pour la jeunesse franco-albertaine, en est toujours à un stage embryonnaire, mais une coordonnatrice a été embauchée pour recueillir des fonds et certains développement ont déjà été effectués du côté construction.

Mlle Danielle Lafrance, originaire de Cornwall, Ontario, a été engagée pour l'été avec le mandat de solliciter l'aide financière de différents organismes et individuels, tout en effectuant certaines recherches visant à formuler une présentation écrite appropriée sur les besoins divers du camp. Ce rapport sera par la suite soumis aux gouvernements et aux organismes afin d'appuyer le besoin monétaire du comité d'organisation.

Mademoiselle Lafrance a déjà rencontré le personnel de l'ACFA régionale de Morinville-Legal la semaine dernière, effectuant ainsi une première présentation orale sur les buts du camp et les développements présentement en cours.

Elle a d'abord expliqué qu'avec ce projet, on vise premièrement la jeunesse mais que des activités récréatives, éducatives et de formation pourraient également être disponibles pour les adultes. Le camp serait des plus polyvalent et pourrait probablement être utilisé douze mois par année.

Il pourrait être utilisé à bonne fin de plusieurs façons, ce qui devrait stimuler la population à se montrer généreuse en appuyant



DANIELLE LAFRANCE

financièrement sa construction. Par exemple, le camp serait premièrement offert aux différents groupes francophones tels les scouts, les jeannettes et autres. Ensuite, il pourrait profiter aux familles et on parle même de louer le terrain à divers autres organismes

Parmi les autres initiatives envisagées, Mlle Lafrance a expliqué que même les jeunes anglophones pourraient se réunir au camp afin d'y vivre une semaine ou deux en français.

De plus, une certaine hiérarchie sera établie pour les dons, basée sur le passé des Franco-albertains. Reflétant la somme monétaire contribuée, le donateur se verra attribué le titre d'habitant, colonisateur, voyageur, trappeur, chasseur ou explorateur.

Du côté développement, le terrain de 20 acres qui fut donné par M. Henri Lusson a déjà été arpenté il y a un mois. Ce terrain est situé à 70 km au nord d'Edmonton, dans la municipalité de Westlock à quatre milles de Clyde, sur le Lac Wakamao.

On parle aussi de la construction des tables à pique-nique et des toilettes à la fin juin mais pour ce qui est de la construction du bâtiment principal, elle sera entreprise quand les argents nécessaires seront disponibles.

On tentera le plus possible de faire tout le travail avec l'aide du bénévolat, bien qu'un budget sera nécessaire pour acheter les matériaux.

Le comité organisateur, qui est formé de Marcel Aubin, Oscar Labrie, Richard Ulliac, Louis Leclair, Denise Cyr, Alain Hallé et Henri Lusson, s'est réuni lundi à Westlock afin d'établir un plan d'action et de reviser le progrès qui se fait face au développement du camp. De plus, on a établi un horaire visant à décrire les tâches des trois organismes directement impliqués dans cette affaire: le Club Richelieu d'Edmonton, Francophonie-Jeunesse de l'Alberta et la Régionale de Morinville-Legal de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Danielle Lafrance effectuera le plus gros du travail en faisant accepter le projet et en s'adressant aux commerçants et aux particuliers pour leur aide financière.

Cependant, Danielle est toujours étudiante à l'Université d'Ottawa et c'est pourquoi un membre du comité devra la remplacer pour poursuivre les opérations qu'elle aura entreprise et pour diriger le camp.

Des travaux d'excavation ont également été commencés et un puit sera creusé pendant la semaine du 20 juin par un groupe de bénévoles. Une clôture sera aussi bientôt installée, toujours par des gens qui y donneront leur temps.

Le forum communautaire

DES FELICITATIONS!

Mon cher Michel,

Je reçois le Franco toutes les semaines à «Ontario-Midi». J'ai été très heureux de voir les changements intéressants qui ont cours depuis quelques temps.

J'ai pensé prendre une petite minute pour te le dire.

Félicitations! Très bon! Bravo pour le contenu, la mise en page et, en général, une amélioration à tous les points de vue.

Philippe Landry

N.D.L.R. Monsieur Landry est animateur pour Radio-Canada à Ottawa, avant quoi il était professeur de journalisme au Collège Algonquin.

CHER EDITEUR

Je suis détenu à l'institution d'Edmonton, j'arrive et je suis natif de Montréal et ne connais personne d'ici.

Cela fait déjà très longtemps que je suis en prison et je manque énormément d'amitié et de la tendresse d'une femme.

J'aimerais avoir une correspondance avec une femme âgée entre 20 et 30 ans. Je suis divorcé, âgé de 31 ans et mes intérêts sont variés.

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension.

Bien à vous,

Mike Smyth, 626, Box 2290, Edmonton, Alberta, T5J 3H7.

ENCORE LES POSTES!

CHER FRANCO,

Je viens vous écrire un mot au sujet des postes. Je ne sais pas pourquoi ils gardent tous ces postiers. Moi aussi je ne suis pas satisfait.

Je ne peux pas dire les dates précises, mais je sais bien que mon Franco me manques souvent et il est souvent en retard. Ce n'est pas seulement de cette année; j'ai eu jusqu'à des chèques de pension que j'ai été obliger d'écrire pour les recevoir.

Moi je parles peu anglais, je tiens à mon Franco. On a téléphoné souvent et j'ai même été en personne leur parler dans le tuyau de l'oreille; ça rien fait. Ca fait maintenant 11 ans que je suis ici et ça toujours été pareil.

Méchant service! Ca fait 41 ans que je suis abonné au Franco. C'est le seul journal qu'on a en Alberta. Quand j'étais à Falher, je le recevais tout le temps.

Bien à vous,

Felix Desharnais.

Lettre ouverte au directeur de la programmation de Radio-Canada, M.Paul Dumaine.

M. Le Directeur,

Je me demande quand vos annonceurs et liseurs de nouvelles vont enfin nous donner un bon français sur les ondes de Radio-Canada, soit à la radio ou à la télévision.

Sans parler de votre hongroise qui prononce le français comme un robot, sans intonation, ni nuance, j'ai entendu à la télévision dimanche soir comme maintes autres fois d'ailleurs, votre annonceur dire «nor-est pour nord-est».. N'importe quel dictionnaire français indique clairement que le «D» se prononce devant la voyelle «E». Alors cela devient nord-est et nodouest.. et nor norest - et norouest.

De temps à autre, également on entend la prononciation anglaise de suggérer comme sujérer... Les deux G doivent se prononcer, ainsi nous avons suggérer... tout comme toute consonne double.

Les anglais aiment à nous dire que l'on ne parle pas bien le français et quand j'entends de telles erreurs à la radio ou la télévision, je ne peux pas m'empêcher de croire qu'ils ont raison.

A bon entendeur salut!

Madame Germaine Dalton, Edmonton.

TOUJOURS LE PETROLE...

Messieurs,

A l'occasion d'un discours qu'il prononçait récemment devant 150 jeunes conservateurs à Edmonton, le premier ministre de l'Alberta a précisé qu'il a toujours été disposé à faire des concessions pour en arriver à un accord avec Ottawa sur le prix de l'énergie.

Voyons ici si l'histoire supporte cette affirmation.

Le calme sur le front de l'énergie a pris fin au Canada, comme dans le monde entier d'ailleurs, en 1973 lorsque Peter Lougheed abrogeait les ententes sur les redevances pétrolières et imposait du même coup aux compagnies de pétrole un tarif augmenté de 16% qu'il était, à 21%.

Cette manoeuvre de sa part a précipité les événements qui se sont déroulé pendant les huit années qui ont suivi, et a influencé leur cours comme jamais un geste politique n'a pu le faire.

Premièrement, Lougheed n'avait pas besoin d'argent. Il ne sait pas quoi en faire. Et la fiducie qu'il a créé pour encaisser les fonds en question ne peut qu'engendrer le mépris chez nos concitoyens des autres provinces, occasionner les mauvais rapports entre les gouvernments et accentuer l'inégalité fiscale entre les régions du Canada.

Mais il y a bien plus que ça.

Les pays OPEC produisaient le pétrole pour $3.00 le baril en 1970. Et ils réalisaient un profit raisonnable. Soudainement ils se sont demandé qu'estce qui les empêchait d'augmenter les prix eux aussi. Et c'est ce qu'ils ont fait. Graduellement peut-être, mais avec une régularité exemplaire, de sorte qu'aujourd'hui le pétrole de l'OPEC est fixé à $.40.00 environ. Du même coup a été déclenché à travers le monde le courant le plus inflationnaire de notre époque.

Ensuite est survenu l'assaut des cartels américains sur le marché domestique. Effectué avec un flair et une précision admirable. On se souviens qu'au début il y a eu de la résistance. Mais les compagnies l'avaient prévu et étaient prêtes. Quand les camionneurs ont fait la grève à travers le pays, paralysant tout transport et réclamant une réduction du prix de leur essence, les compagnies ont retenu pour un temps la livraison du pétrole pour produire au niveau des détaillants une crise nationale de l'essence. En même temps sur les ondes de tous les média les gens du pétrole s'appliquaient à expliquer aux consommateurs le concept déjà énoncé par Lougheed à l'effet que le pétrole est un élément qui s'épuise au rythme de sa consommation - ce qu'on avait toujours soupconné mais jamais considéré - et que par conséquant, les pratiques usuraires des compagnies étaient pour le moment justifiées lorsqu'il s'agissait du dieu du pétrole. Graduellement les voyageurs et les camionneurs ont retourné à leur travail, convaincus qu'il valait mieux accepter la hausse des prix de l'essence plutôt que de la combattre.

Pendant tout ce temps-là, les avions militaires et commercials survolaient le ciel continental d'un océan à l'autre jour et nuit, mais ce n'était pas assez pour convaincre les américains qu'il n'y avait jamais réellement eu une pénurie de pétrole dans le monde et qu'il n'y en aura pas pour encore plusieurs générations.

Quand Lougheed a lancé ses mesures usuraires en 1973 on pouvait acheter une livre de beurre pour 75 cents. Aujourd'hui elle en coûte plus de $.2.00. Une tonne d'engrais chimique coûtait $.135.00, aujourd'hui on doit payer $.425.00. Une voiture de $.3200.00 se vend maintenant $.9000.00. Le coût accéléré de l'énergie à travers le monde a réduit la productivité à tous les niveaux et a ébranlé des systèmes monétaires autrefois stables et puissants. L'économie allemande est en train de s'effrondrer. Un litre d'essence en France et en Italie en coûte .90.¢ La production des denrées alimentaires en voie de l'aide aux pays du tiers monde est forcément ralentie.

Au Canada le gouvernement fédéral vient d'établir un système d'octrois pour encourager les canadiens à faire les changements nécessaires à leurs maisons pour chauffer au moyen de l'électricité ou le charbon ou le gas naturel pour préserver l'essence.

Alors qu'ici en Alberta on ralenti délibérément la production du pétrole, on a arrêté tout travail aux tar sands, un nombre toujours croissant de compagnies font faillite et les travaillants perdent leur emploi.

La majorité des Albertains semblent quand même fiers et heureux. Dans l'expérance que le dieu du pétrole -- l'obsession de Peter Lougheed -- vaincra à la fin.

Qu'en pensez-vous?
Gérard R. Lévesque.

PERE MERCURE

ON SE RENDRA A LA COUR D'APPEL

Le révérend Père André Mercure, bien qu'il était absent lors de la décision de la Cour provinciale de North Battleford le 27 mai dernier, s'est vu condamné pour excès de vitesse et son avocat Me Raymond Blais se rendra maintenant à la Cour d'Appel sur la question de l'Acte des Territoires du Nord Ouest.

Le Père Mercure n'a pu se présenter devant la Cour, ayant dû subir une opération à Edmonton lors de cette date. Le procès s'est cependant déroulé et une amende lui a été infligée par le juge Deshaies de la Cour Provinciale.

Le Père Mercure refuse de payer une contravention obtenue le 6 novembre dernier pour excès de vitesse, parce qu'elle n'était pas rédigée en français.

L'avocat Blais a expliqué cette semaine que le juge Deshaies a soutenu que la défense n'avait droit qu'à un interprète, ce qui a motivé son parti à ne pas plaidoyer.

«Je suis présentement en train de formuler un document que l'on fera parvenir à la Cour d'Appel. C'est à la suite de sa réception que ses représentants nous communiqueront la date à laquelle nous devrons nous y présenter» d'expliquer l'avocat Blais, mentionnant que la Cour devrait avoir lieu à l'automne prochain.

Le Franco a tenté d'obtenir les commentaires du Père Mercure, mais celui-ci n'a pu être rejoint ni à sa demeure, ni à l'hôpital.

A MEDITER

L'envie de parler de nous et de faire voir nos défauts du côté où nous voulons bien les montrer, fait une grande partie de notre sincérité.
La Rochefoucauld

Ceux que nous appelions des brutes eurent leur revanche quand Darwin nous prouva qu'ils étaient nos cousins.
G. B. Shaw

On dirait que le singe n'a été fait que pour humilier l'homme et pour lui rappeler qu'entre lui et les animaux, il n'y a que des nuances.
Jean-Baptiste Say

La bassesse du socialisme, c'est de poursuivre, non pas le plus grand bien, mais le moindre mal.
Paul-Jean Toulet

ÉDITORIAL

LE RAPPORT BERUBE ET LE FRANCO

Inutile de lui donner son grand nom officiel: Rapport final sur l'analyse de l'Assocaition canadienne-française de l'Alberta préparé par le Conseil albertain de la coopération.

Il a fait fureur et il s'est fait donné un nom plus court et qui semble vouloir coller; le Rapport Bérubé.

Le Rapport dit, «Or si, l'ACFA veut que le Franco soit un véritable journal, elle doit lui rendre son indépendance, c'est-à-dire, qu'il soit contrôlé par un bureau de direction où l'ingérence du Secrétariat deviendrait impossible. Si, par contre, elle veut qu'il soit «l'organe officiel de l'ACFA», et bien alors, qu'on le prenne en tutelle, que son directeur réponde au directeur général, mais qu'il ne prétende pas faire du journalisme».

Ce passage est un résumé des opinions qu'ont exprimés les gens à l'occasion du sondage fait par l'étude.

La recommandation est conforme aux données. «Nous recommandons que l'ACFA détermine une fois pour toutes l'orientation qu'elle veut donner au Franco, et qu'elle établisse des politiques claires et précises pour que son rédacteur sache où il va».

Avant de passer à l'action proposée par la recommandation, il nous faut collectivement décider ce qu'est l'ACFA. Si l'ACFA est l'exécutif et l'administration qui, selon ce même Rapport, «contrôlent» et qui «cuit» le destin de la Francophonie, c'est une autre paire de manches.

En présupposant que la deuxième définition sera celle que fera germer et croître le Rapport, je suis persuadé que, si la Francophonie a son mot à dire, c'est un journal qu'elle veut et non pas un bulletin de l'ACFA. Que le bulletin de l'ACFA y soit intégré à titre d,un genre d'article d'accord. Il est même essentiel que la population, membre ou non de l'ACFA, ait des nouvelles hebdomadaires de ce qui se passe au sein de l'Association.

Le Rapport contient une autre recommandation intéressante, «Nous recommandons que le Franco soit expédié à tous les membres de l'Association comme un bénéfice inclu dans la cotisation du membership».

Ma première réaction, ainsi que celle d'autres personnes, était, «Quoi? Un autre cadeau!» Les calculs n'arrivent pas. La cotisation à l'ACFA est de $5. et l'abonnement est de $.15.

Si le Franco est «un bénéfice inclu» et qu'il coûte ..15., les «autres bénéfices» ne coûtent pas cher! Connaissez-vous une autre organisation ou un commerce qui arrive à ne pas se noyer par un tel «jonglage» financier?

N'est-il pas étonnant de nos jours, d'avoir l'audace de penser que l'on peut être membre de quoi que ce soit pour $.5. par année? Cette piètre cotisation ne paye même pas pour les timbres, sans y compter le papier et les enveloppes.

*Avec ou sans le Franco comme bénéfice, il nous faut absolument reviser la cotisation à l'ACFA... et allons-y dans la réalité de la présente situation économique et **non pas par les quelques voix qui trouvent «trop cher» n'importe quel montant destiné à NOS activités, à NOS** projets, à NOTRE SURVIE ~~franco-albertaine~~.*

Il nous faut un journal car il est le seul moyen ayant le POTENTIEL d'atteindre tous nos gens partout en Alberta, dans l'Ouest au pays. Il est portatif, flexible, varié et, contraire à la radio et à la télévision, on le lit, on le consulte, on l'étudie, on le relit à son gré, aussi souvent que l'on veut, où l'on veut. Il se conforme à notre horaire et ce n'est pas nous qui se plie au sien.

L'exécutif de l'A.C.F.A. provinciale s'est réuni jeudi dernier. Le Rapport était une des question à l'ordre du jour. Comment l'a-t-on traité? Est-ce-qu'on arrivera au Conseil spécial sur le Rapport avec des propositions «cuites» d'avance? Ou, est-ce qu'on a discuté sur les meilleurs moyens d'impliquer le plus grand nombre de Franco-albertains, membres ou non de l'ACFA, «à la carte blanche» sans AUCUNE crainte de perdre le contrôle. Autrement dit, il faut, pour respecter le point fondamental du Rapport, que les gens soient convaincus que cette réunion sera complètement ouverte et qu'il sera question de recevoir des idées, des suggestions, des commentaires (favorables ou non) et que ce ne soit pas, encore une fois, de se faire présenter un fait accompli.

L'exécutif et l'administration sont-ils prêts à réellement écouter? La Francophonie est-elle prête à parler et à s'embarquer? Le temps répondra aux deux questions.

BLAIR DORÉ

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au service des 100,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur
Michel Paquette

Journaliste
Louis P. Lacelle

Publicité
Johanne B. Cornellier

Composition
Lynda McCollough

Mise en page
Carole Paquette

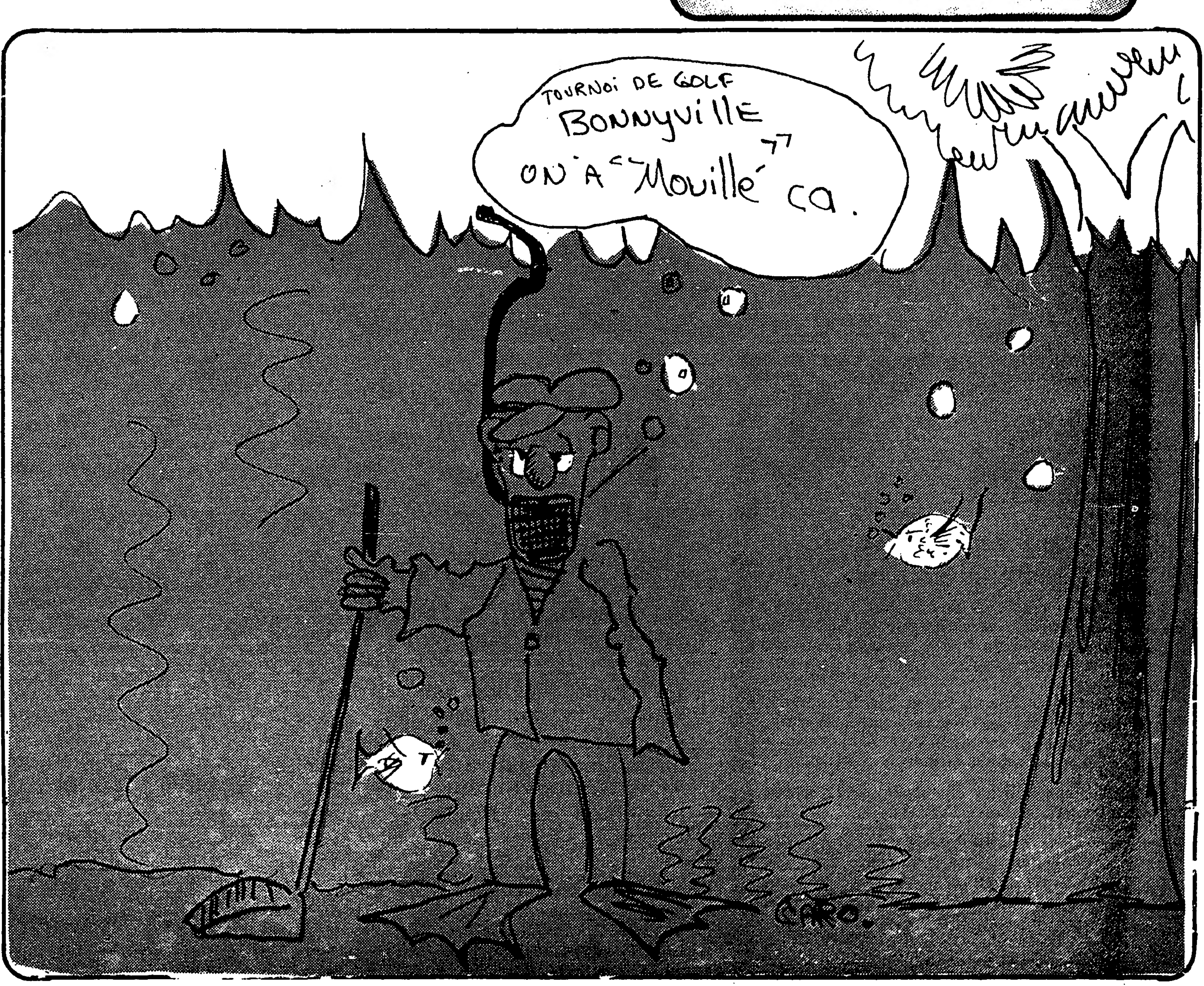
Administration
Hélène Plante

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO—ALBERTAIN 10014-109e Rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel vaut:
$15.00
$25.00 pour deux ans

Le FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1.

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.



LE CRTC A EDMONTON

PRÉSENTATION DE PAUL DENIS SUR LE CONTENU CANADIEN-FRANÇAIS A RADIO-CANADA

L'agent de planification et de recherche de l'Association canadienne-française de l'Alberta, Monsieur Paul Denis, était le seul représentant francophone lors de l'audience publique du CRTC tenue à Edmonton lundi soir dernier. Celui-ci a présenté un document sur le contenu canadien-français de la station télévisée de Radio-Canada.

Dans son document de cinq pages, M. Denis dit refléter la pensée d'un grand nombre de Franco-albertains. Il explique que le contenu canadien à Radio-Canada surpasse les exigences du CRTC, mais qu'il devient pour un contenu québécois pour la population franco-albertaine.

«Nous voulons constater ce fait sans pour autant critiquer indûment. Nous sommes assez réalistes pour reconnaître les difficultés de faire autrement (...) mais nous aimerions voir le développement de notre culture canadienne-française de l'Ouest canadien et évidemment de l'Alberta».

«Le contenu canadien pour nous serait de faire évoluer sur scène devant les caméras nos talents artistiques, nos chanteurs, nos musiciens, nos comédiens, nos personnalités, etc. Ces émissions de télévision devraient être produites, en autant que possible, par nos réalisateurs, par nos annonceurs et même par nos techniciens. Le contenu canadien de l'Ouest dépendra donc de la formation de notre personnel qui sera capable de réaliser des émissions de télévision mettant en vedette les artistes et les personnalités de chez nous».

«La cote d'écoute serait de beaucoup améliorée, si dans son contenu canadien Radio-Canada pouvait inclure des productions faites localement, tels les «talk shows», les variétés, les séries et même les téléromans. Il est important que la francophonie albertaine puisse un jour se reconnaître, reconnaître les siens et reconnaître sa façon de vivre en Alberta en tant que francophone. Il ne suffit donc pas d'avoir que du contenu canadien, mais en plus un contenu canadien régional et local.»

Monsieur Denis poursuit en indiquant que la télévision française de Radio-Canada en Alberta pourrait améliorer son contenu canadien local avec évidemment plus d'argent et plus de personnel, indiquant qu'au lieu de voir une augmentation du contenu canadien local tant souhaité, on assiste effectivement à une diminution.


PAUL DENIS

«La situation précaire dans laquelle se trouve la francophonie albertaine exige des solutions importantes et rapides. Radio-Canada devra faire des changements au niveau des objectifs à atteindre et même au niveau des priorités en terme de contenu canadien, local et régional, si nous espérons protéger la culture française hors Québec, si nous voulons voir cette dernière s'épanouir».

M. Denis appuie cette remarque en expliquant qu'au niveau du personnel et des finances, certains postes à combler dans l'Est pourraient être transportés dans l'Ouest, tout comme les budgets. Il parle d'une décentralisation de la production à Radio-Canada.

Sous un autre point de vue, il explique que pour garder sa cote d'écoute auprès des nouveaux arrivés et pour attirer les franco-albertains d'origine, Radio-Canada devra augmenter d'une façon importante son contenu canadien local.

«Même les nouveaux arrivés dans l'espace de quelques années pourront s'identifier davantage à la production locale anglaise, si la situation actuelle persiste».

«Il serait tout aussi bon que la chaîne française TVA soit diffusée partout au Canada. (...) Une telle compétition, à Radio-Canada particulièrement et aux postes de télévision anglaise, serait des plus heureuses même si l'on ne peut exiger un contenu canadien local de la part de la chaîne TVA, dans l'immédiat».

En guise de conclusion, M. Denis a mentionné qu'il croit fermement que la survie de la langue française dans l'Ouest canadien dépend en bonne partie de l'expression de cette vie sous toutes ses foemes et dans tous les domanes de l'activité humaine, et cela au petit écran de la télévision de Radio-Canada etTVA, miroirs de la société.

«L'économie de l'Alberta, soit dans la francophonie albertaine, doit être traitée à la télévision, aussi bien que la culture, l'éducation et le social. La vie française des franco-albertains doit être reflétée par ce moyen des plus importants de la communication qu'est la télévision» a-t-il conclu dans son document.»

PRÉSENTATION DE PAUL DENIS

PAUL DUMAINE COMMENTE LE DOCUMENT

Après avoir pris connaissance du document présenté par M. Paul Denis au CRTC la semaine dernière, M. Paul Dumaine, directeur de la programmation française à Radio-Canada, a fait connaître ses impressions à ce sujet.

Monsieur Dumaine a expliqué qu'en général, les objectifs de l'ACFA regroupent principalement ceux de Radio-Canada.

«On parle de développements de la culture Franco-albertaine; personne ne veut critiquer le contenu québécois. A compétence égale, on est prêt à engager des Franco-albertains et en fait, la grande majorité de nos employés le sont» a-t-il expliqué.

M. Dumaine a poursuivi en mentionnant que dans certains cas, il est difficile d'embaucher du personnel francophone local à cause des techniques professionnelles requises dans certains domaines.

«La règle est que l'on cherche d'abord chez nous, où l'on tente de déceler, ce qui n'est pas toujours facile, le potentiel d'une personne. On choisit de préférence quelqu'un d'ici, que l'on développera nous-même» a-t-il poursuivi, indiquant que tous les réalisateurs à la radio sont locaux, alors qu'à la télévision, un est d'ici et l'autre de l'extérieur.

«Pour ce qui est de nos musiciens, nos chanteurs et nos personnalités, une planification du contenu est déjà en place, mais financièrement, la situation est difficile. On prévoit une émission de Noël avec «La Boîte à Popicos», ainsi que la présentation «Nos grandes familles» avec le Fond St-Jean. «Le développement du théâtre et des émissions pour enfants fait partie de nos priorités».



PAUL DUMAINE

Le document de M. Denis stipule que les jeux questionnaires ont peut-être leur place à la programmation de Radio-Canada, mais qu'ils apportent peu au développement culturel d'une société.

«Le but des jeux questionnaires, d'expliquer M. Dumaine, est d'avoir la télévision populaire dans les régions. Ces jeux sont un bon moyen de rendre la télévision plus près de la population. Des questionnaires comme «Par 27» par exemple, sont accessibles à tout le monde».

«On laisse tomber certains programmes en faveur de quelque chose plus simple, plus «l'fun», et plus accessible à la population. Comme par exemple le téléroman «Pile ou face»; il s'agit là d'une émission qui se tient, mais qui n'est pas nécessairement professionelle, ce qui la rend plus accessible».

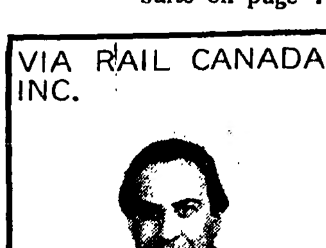
D'autre part, le document mentionne que la télévision française de Radio-Canada en Alberta pourrait améliorer son contenu canadien local avec évidemment plus d'argent et plus de personnel.

«Nous n'avons pas réduit le contenu local, en dépit des problèmes financiers et de l'inflation. Pour ce que l'on fait présentement, les budgets sont adéquats. Pour poursuivre sept heures et demi de programmation locale, ça prendra plus de monde, d'équipement et d'argent» de pour suivre le directeur de la programmation française.

Le document de Paul Denis parle également d'une décentralisation dans la production à Radio-Canada. D'expliquer M. Dumaine, «C'est un thème qui est devenu populaire du côté anglais et on l'applique du côté français. Il y a cependant une distinction; du côté francophone, on ne peut pas produire autant d'émissions sur la grille que du côté anglais. Il n'y a pas autant de profes-

suite en page 7

VIA RAIL CANADA INC.



John A. Hanna

M. Frank Roberts, président de VIA RAIL Canada Inc., annonce la nomination de M. John A. Hanna au poste de vice-président des Finances et de l'Administration. Originaire de Hawkesbury, en Ontario, M. Hanna était vice-président aux Finances au Conseil des Ports nationaux. M. Hanna assumera la responsabilité de la gestion de toutes les ressources financières de VIA, tant au niveau du réseau que des régions.

UNE AUTRE SAISON FRUCTUEUSE EST TERMINÉE

La troupe de théâtre pour enfants la Boîte à Popicos d'Edmonton vient de terminer sa troisième saison d'activités. La directrice Suzette Lagacé-Aubin nous a fait part des événement de la dernière saison ainsi que les projets futurs de la troupe.

En premier lieu, on a souligné le projet de recherche sur le théâtre pour enfants, entrepris pendant l'été 1980, lequel a permis à l'organisme d'établir plusieurs contacts et de dénicher bien des trouvailles qui leur seront utiles pour bien des années à venir. Cette initiative devrait d'ailleurs être complétée cet été en rendant la documentation disponible aux professeurs.

La Boîte à Popicos était également de la partie lors des célébrations du 75e anniversaire de l'Alberta en faisant des improvisations dans les parcs d'Edmonton pendant trois semaines en plus de produire une carte historique et un cahier au sujet de l'histoire de l'Alberta. Ceux-ci furent distribués à 8,000 enfants à travers la province. Ce projet a été subventionné par la Commission du 75e anniversaire de l'Alberta.

Ensuite, la troupe a tout de suite filé en tournée semi-nationale avec la pièce Fascinéma dont 76 spectacles ont été présentés à plus de 15,000 enfants dans la province de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et aux Territoires du Nord-Ouest. Cette tournée fut une présentation de la Fédération culturelle des Canadiens-français et subventionnée par le Secrétariat d'Etat.

L'année 1981 étant celle des personnes handicapées, la Boîte à Popicos a produit sa quatrième création collective, «On est ce qu'on est», pour commémorer cette année. Cette pièce fut très bien accueillie et fut jouée 50 fois à travers l'Alberta.

«D'après les critiques élogieuses reçues, elles nous laissent croire que ce fut notre meilleure production jusqu'à ce jour. Au cours de cett tournée, nous avons donné des ateliers et présentations à plus de 10,000 enfants» d'expliquer Madame Lagacé-Aubin.

Du 25 au 28 mars dernier, deux troupes du Canada ont été invitées à un colloque international sur le théâtre de la jeunesse à Montréal; l'Escaouette du Nouveau-Brunswick et la Boîte à Popicos. A cette occasion, il y avait des représentants de l'Allemagne, de la Belgique, du Canada, des Etats-Unis et du Portugal qui ont discuté de l'écriture, de l'esthétique et de l'animation. Cette participation a permis à la troupe de représenter l'Alberta, de faire des contacts et échanger sur le théâtre avec des gens fort intéressants.

Pour ce qui est des projets à venir, la Boîte à Popicos a été invitée par Théâtre-Action de l'Ontario à jouer «On est ce qu'on est» à leur 8e festival de théâtre à Ottawa. Une fois de plus, la troupe se dit fier de représenter l'Alberta.

De plus, l'adaptation du grand classique «La belle au bois dormant» par Stephen Heatley et Suzette Lagacé-Aubin sera jouée en tournée à travers l'Alberta et la Saskatchewan du 19 octobre au 4 décembre prochain.

La pièce sera adaptée en deux versions: premièrement pour les enfants de la maternelle et des niveaux 1,2 et 3, et ensuite pour les jeunes de 4e, 5e et 6e année.

Du 26 au 31 décembre prochains, la première création collective de la troupe, «Un tourtibus pour Noël», sera présentée publiquement pour toute la famille.

Enfin, en 1982, on produira une pièce historique de l'Alberta écrites par Suzette, et celle-ci sera une fois de plus adaptée en deux versions. La première sera pour les enfants de niveau primaire (1 à 6), et la seconde pour les adolescents de 7e, 8e et 9e année. Des représentations publiques seront montées dans les différents centres culturels de l'Alberta de la Saskatchewan et du Manitoba, du 15 février au 14 mai.

La Boîte à Popicos, par ses ateliers, s'engage dans la recherche de formules originales de participation. L'approche de la troupe se caractérise par un souci d'établir des relations étroites avec le corps enseignant et l'élève afin de bien préparer ce dernier à l'événement théâtral.

Avant, la représentation, la troupe présente donc des ateliers; le thème de la pièce, le vocabulaire difficile, les chansons et les expressions sont expliquées et appris par le biais de l'animation et de l'improvisation.

Ces ateliers qui étaient seulement offerts à Edmonton seront disponibles également à travers les régions de l'Alberta. La pièce est également suivie d'un cahier pédagogique qui prolonge la compréhension de la pièce.



Suzette Lagacé-Aubin

Un comité fédératif du Service Castor sera mis sur pied.

Un "Colloque Castor": Une première pour le scoutisme francophone dans l'Ouest

Par Sylvain Leclerc

Moins d'un an après le colloque national de l'Association des Scouts du Canada (ASC) sur la méthodologie «Castor», l'Alberta a tenu les 29 et 30 mai derniers un colloque «Castor» regroupant des représentants des quatres provinces de l'Ouest pour la plupart, des spécialistes dans l'animation des jeunes francophones de sept et huit ans. Organisé par l'Alberta en collaboration avec le Manitoba, ce colloque avait pour but d'approfondir et d'uniformiser la nouvelle méthologie «Castor» en l'adaptant aux réalités des francophones de chacunes des provinces de l'Ouest.

Rappelons que l'AFC, district de l'Alberta, offre à ses francophones de vivre un scoutisme adapté à leurs besoins, leurs réalités et...leur âge. Ainsi, les Castor représentent les jeunes de sept et huit ans; les Louveteaux, ceux de neuf à onze ans; les Eclaireurs, douze à quatorze ans et les Pionniers quatorze à dix-sept ans. Et, bien sûr, les adultes peuvent apporter leur support à ces jeunes soit par l'animation, par l'administration ou comme aides occasionnelles, faisant donc profiter de leurs talents et connaissances ces jeunes de sept à dix-sept ans.

Ce colloque, incluait des ateliers pratiques d'animation scoute chez les Castors selon la nouvelle méthodologie, des ateliers sur la psychologie, le développement et la progression du jeune de sept et huit ans au terme dudit colloque. On a recommandé à l'AFC de la Fédération de l'Ouest de mettre sur pied un comité fédératif du «Service Castor». Ce comité sera formé d'un représentant par province et verra à faire suite au colloque principalement par la complétude des documents de base des animateurs Castor en fonction des réalités des francophones de chacune des provinces de l'Ouest.

Il s'agissait là d'un premier colloque de l'Ouest qui se spécialise dans une branche en particulier, sans être pour autant un cours de formation mais bien plutôt de mise en commun et d'approfondissement d'une méthode particulière.



ATELIER PLENIERE – Voici l'un des colloques qui se sont déroulés lors du Colloque Castor tenu les 29 et 30 mai derniers au sous-sol de l'église St-Joachim.

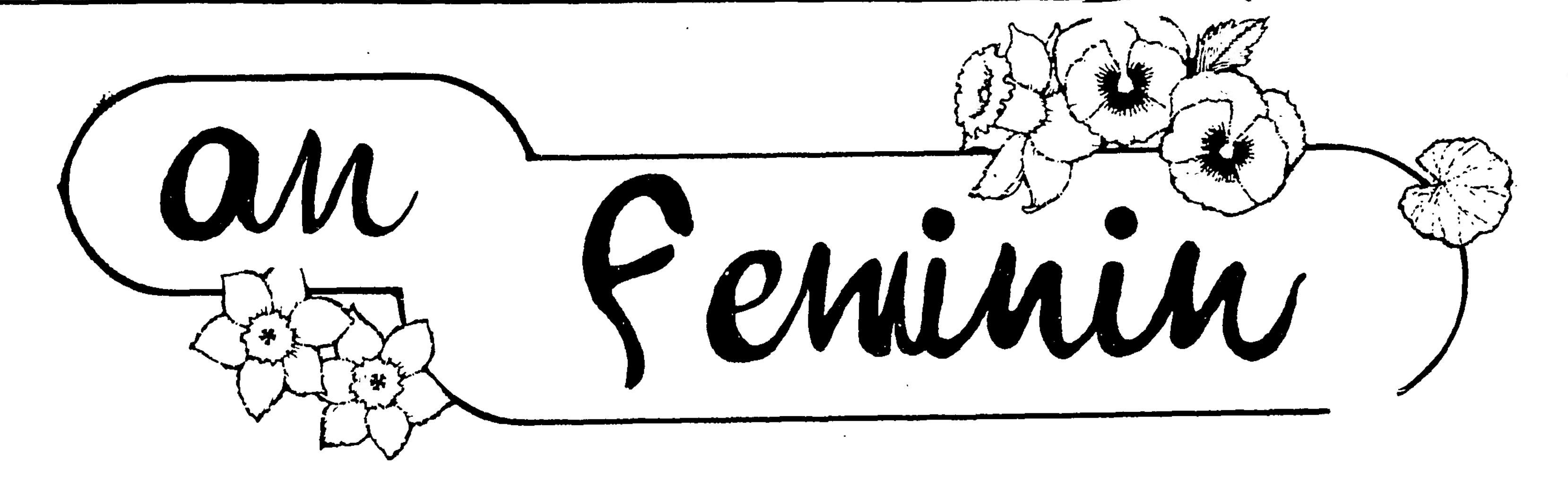
Suite de la page 5

sionnels disponibles. Ici, le mot décentralisation n'a pas du tout le même sens du côté français».

M. Dumaine a appuyé ce commentaire en indiquant que Radio-Canada française contribue déjà pas mal. Il s'est servi comme exemple de l'émission «Reflets d'un pays» qui rejoint la population francophone sur tout le niveau national.

Dans son document, M. Denis mentionne également que les nouveaux arrivés dans l'espace de quelques années pourront s'identifier davantage à la production locale anglaise, si la situation actuelle persiste.

«Nous partageons le même souci que l'ACFA. Nous ne pouvons rien y faire puisqu'on ne peut pas satisfaire tout le monde. La station de télévision TVA, si elle est établie en Alberta, donnera un choix au spectateur, ce qui peut répondre à ce problème. Il s'agira ici d'une compétition heureuse entre TVA et Radio-Canada» a-t-il conclu, affirmant que l'ACFA et Radio-Canada se rejoignent sur bien des points.



Mais oui, il y a des célibataires heureuses!

(S.O.P.) - En 1980, on ne compte plus les unions mal assorties et le nombre de divorces et de mariages ratés. Mais... d'un autre côté, se trouve autant de célibataires heureuses et fières de leur statut. L'ère des vieux garçons et des vieilles filles est révolue, la Ste-Catherine n'est plus fêtée depuis belle lurette!

Il y a autant de célibats différents que de célibataires. Il y a la femme de carrière, la féministe, la coquette incurable, la "bonasse", la perfectionniste et toutes les autres dont je ne parlerai pas.

LA FEMME DE CARRIÈRE

Elle est p.d.g., gérante, propriétaire d'un magasin, journaliste, avocate ou premier ministre. A son travail, elle est la première arrivée le matin et la dernière partie le soir. Tous les vendredis, elle emporte un gros tas de dossiers à étudier pendant le week-end. Les responsabilités s'accumulent. Chaque année, elle grimpe professionnellement quelques échelons et engraisse son portefeuille graduellement.

A part son emploi, aucun homme n'a jamais tenu une grande place dans sa vie. Cependant, elle compte de solides amitiés masculines. Les hommes respectent et traitent d'égal à égal une femme qui a su réussir. Son travail ne lui procure que des satisfactions et lui permet de rencontrer beaucoup de monde. Elle est la célibataire la plus épanouie. Peut-être, un jour, rencontrera-t-elle l'homme qui saura lui faire déployer autant d'énergie pour faire des enfants et des confitures. Mais, entre vous et moi, croyez-vous que ce jour va arriver?

LA FÉMINISTE

Il y a la féministe à poil dur. Celle qui croit à la supériorité de la femme. Elle dénonce le scandale des instituts de beauté et des talons à l'aiguille. Elle refuse carrément tous les modèles stéréotypés de la femme. Elle est une militante-née. Elle fait partie de tous les mouvements. Elle ne peut se permettre d'être amoureuse, état qui la plonge dans un état de léthargie peu compatible avec son militantisme de choc. Ses rapports avec les hommes se limitent souvent à un copinage "viril". Parfois elle flanche, mais son féminisme reprend vite le dessus. Voilà le type de célibataire très endurcie, comme on dit, à moins qu'elle délaisse ses idéologies.

LA COQUETTE INCURABLE

Elle, c'est le charme à l'état pur, l'éternel féminin. La don Juane-née. Dès qu'un homme entre dans son champ de vision, c'est plus fort qu'elle, elle n'a plus qu'une idée: le séduire. Evidemment, elle y parvient neuf fois sur dix. Alors, comment songer au mariage? Elle préfère ne pas y penser!

Elle partage un appartement des plus luxueux avec une de ses amies, qui est le havre d'une pléiade de jeunes gens. Il y a le gastronome qui vient à domicile leur confectionner des petits plats, le cinéphile qui les emmène à toutes les projections, le mondain qui les fait danser chez Régine et même le confident sur qui il fait bon s'épancher quand on a des problèmes. Avec un échantillonnage pareil, il y a de quoi être comblée. Jamais un homme réunissant autant de qualités n'existe.

Le mariage? Peut-être, pour avoir des enfants. Mais alors, avec un homme tolérant. Jouer la séduction sur son mari, ce n'est peut-être pas si "plate", se dit notre éternelle séductrice!...

LA "BONASSE"

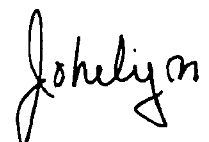
Elle, c'est la chaleur, la générosité, l'humour à fleur de peau. Chez elle, il y a, jour et nuit, la clé sous le paillasson. On vient y boire un verre, découvrir le dernier bouquin. Elle considère le mariage et la vie à deux comme un horrible danger. Elle veut être libre, disponible, n'avoir d'obligation envers personne.

Elle n'a pas un homme dans sa vie, mais plusieurs. Chacun est libre. Pas d'exigences, pas de questions. D'année en année, ses amis s'accumulent. Elle possède une grande famille sans le savoir. Chacun est au courant de l'existence de l'autre, mais pas plus, on ne se connaît pas vraiment. Elle ne s'attarde à aucun en particulier. D'abord parce que cela l'ennuie et puis parce qu'elle redoute les sentiments qu'engendre l'habitude: des sentiments mesquins de routine et de possession.

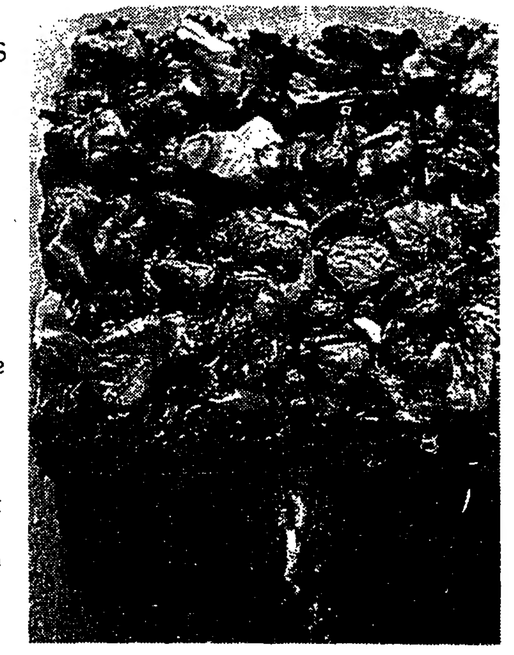
LA PERFECTIONNISTE

Un mode de vie assez futuriste. Une vie de couple et de célibataire en même temps. Chacun vivant de son côté et tenant à conserver ce refuge. Ne décidant de passer des moments ensemble que privilégiés. C'est un équilibre aussi difficile à préserver que celui du trapéziste, car il faut que chacun à son tour accepte de ne pas voir l'autre, le soir où il dîne avec son patron, ou tout simplement s'il a la migraine et envie de rester seul. Mais cette liberté de choisir sa compagnie ou sa solitude, c'est ça la qualité de la vie. Et de demander après quelques années à quelqu'un: "Est-ce qu'on se voit ce soir?", en se réveillant le matin, c'est cette incertitude qui fait le prix des choses. L'incertitude et aussi le mystère.

Vous, les femmes mariées, n'enviez-vous pas un peu la vie de ces célibataires heureuses? Peut-être que oui, peut-être que non, enfin, il demeure que vous n'aurez plus le droit de vous moquer d'elles maintenant!



Gâteau à la Fourchette



⅓ tasse d'huile à salade
2 carrés (2 oz) de Chocolat Non Sucré BAKER'S
¾ tasse d'eau
1 tasse de sucre
1 œuf
1¼ tasse de farine tout usage
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de bicarbonate de sodium
1 c. à thé de vanille
1 paquet (6 oz) de Grains de Chocolat Mi-Sucré BAKER'S
⅓ tasse de noix hachées

Faire chauffer l'huile et le chocolat dans un moule carré de 8 po, placé au four, à 350°F pendant environ 4 min. Ajouter l'eau, le sucre, l'œuf, la farine, le sel, le bicarbonate de sodium et la vanille. Battre à la fourchette jusqu'à consistance lisse et crémeuse – environ 2 min. Etendre uniformément dans le moule. Parsemer de grains de chocolat et de noix. Cuire au four à 350°F pendant 40 min ou jusqu'à ce qu'une broche introduite au centre en ressorte propre. Laisser refroidir.
Donne 8 portions.

MEDITATION

Quand le canon sera remplacé par la charrue
Les abeilles produiront plus de miel,
Quand la haine sera remplacé par l'amitié
La production de tout, sera plus prospère,
Quand les chercheurs des engins meurtriers
Seront remplacés par les chercheurs qui vaincront le
Cancer, la lèpre etc...etc...
Il y aura moins de malheur et plus de bonheur,
Ca vaudra la peine de vivre dans la fraternité!
ON PEUT FAIRE LE PARADIS SUR CETTE TERRE!
PENSEZ-Y!!!

VILLE D'EDMONTON

INFORMATION SUR ELECTION PLEBICITE CIVIQUE LE 17 JUIN 1981

AVIS DE VOTATION SUR LES REGLEMENTS MUNICIPAUX ET QUESTIONS.

(SECTION 29 MEA

QUESTIONS SUR LE SYSTEME DES QUARTIERS - 17 JUIN 1981

Avant 1971, il n'y avait pas de système de quartiers et les conseillers étaient élus globalement. Par exemple, s'il y avait 40 candidats au Conseil municipal, les 40 noms apparaissaient sur les ballots et les 12 qui recevaient le plus de votes étaient élus. En 1971, 4 quartiers avec 3 conseillers furent établis. Les électeurs candidats de chaque quartiers votaient seulement pour les candidats de leurs quartiers. En 1980, le nombre de quartiers s'est élevé à 6, avec deux conseillers chacun.

VOTEZ OUI OU NON ICI SEULEMENT — Etes-vous en faveur de continuer avec le système de quartier?

OUI 120 >

NON 122 >

SI VOTRE REPONSE EST OUI , PREFEREZ-VOUS UNE DES FORMULES SUIVANTES?

VOTEZ POUR UNE DES SUIVANTES SI VOUS AVEZ VOTE OUI A LA QUESTION CI-DESSUS.

A. LA DIMENSION DES QUARTIERS ACTUELS 125 >

B. DES QUARTIERS PLUS PETITS 127 >

C. DES QUARTIERS PLUS GRANDS. 129 >

VOTEZ SUR CES QUESTIONS LE 17 JUIN 1981

Il y a 3 options de base pour loger le Gouvernement municipal au Centre-ville. Elles sont énumérés ci-dessous. S'il vous plait, n'indiquez qu'un seul choix.

Construire un nouvel Hôtel de Ville d'après les plans et devis retenus lors de la récente soumission d'architectes.

< 105

Garder et rénover l'Hôtel de Ville actuel et construire une extension afin d'utiliser l'espace entre l'avenue 102A et la Tour du CN, afin de se conformer aux plans et devis retenus lors des soumissions des architectes.

< 107

Garder l'Hôtel de Ville actuel et continuer à louer l'espace de bureaux nécessaire.

< 109

VOTE SUR LE REGLEMENT NO. 6403 LE 17 JUIN 1981

Etes-vous en faveur du règlement municipal No 6403, qui a pour but de désigner une bâtisse dans la ville d'Edmonton connue sous le nom de l'Hôtel de Ville comme «Bâtisse Historique municipale» à être préserver et servir d'usage par la ville.

OUI 100 >

NON 102 >

LE VOTE AURA LIEU MERCREDI LE 17 JUIN 1981 DE 10h00 a.m. A 8h00 p.m.

LES BUREAUX DE SCRUTIN SERONT LOCALISES AUX ENDROITS SUIVANTS:

Quartier 1

Bureau de scrutin	Edifice	Adresse
101	High Park Elementary School	11031 - 154 St.
102	Mayfield Elementary School	10950 - 159 St.
103	McQueen Elementary School	14425 - McQueen Rd.
104	Youngstown Elementary School	10330 - 163 St.
105	Britannia Junior High School	16018 - 104 Ave.
106	Brightview Elementary School	15425 - 106 Ave.
107	Grovenor Elementary School	10345 - 144 St.
108	St. Benedict School	18015 - 93 Ave.
109	Westlawn Junior High School	9520 - 165 St.
110	Our Lady of Fatima School	9825 - 158 St.
111	Sherwood Elementary School	9550 - 152 St.
112	Crestwood Elem. & Junior High School	9735 - 144 St.
113	Afton Elementary School	16604 - 91 Ave.
114	Jasper Place Composite High School	8950 - 163 St.
115	James Gibbons Elementary School	8945 - 153 St.
116	Parkview Elem. & Jr. High School	14313 - 92 Ave.
117	Aldergrove Elementary School	8525 - 182 St.
118	St. Justin School	8405 - 175 St.
119	Elmwood Elementary School	16325 - 83 Ave.
120	Lynnwood Elementary School	15451 - 84 Ave.
121	Laurier Heights Elem. & Jr. High School	8210 - 142 St.
122	Callingwood Elementary School	17335 - 76 Ave.
123	St. Martha School	7240 - 180 St.
124	Patricia Heights Elementary School	16216 - 78 Ave.
125	Rio Terrace Elementary School	7608 - 154 St.

Quartier 2

Bureau de scrutin	Edifice	Adresse
201	Baturyn Elementary School	10603 - 172 Ave.
202	Dunluce Elementary School	11735 - 162 Ave.
203	Lorelei Elementary School	16230 - 103 St.
204	St Timothy School	14330 - 117 St.
205	Caernarvon Elementary School	14820 - 118 St.
206	Griesbach Schooll	14315 - 102 A. St.
207	Evansdale Elementary School	9303 - 150 Ave.
208	St. Philip School	8720 - 144 Ave.
209	St. Anne School	14105 - 94 St.
210	Northmount Elementary School	14020 - 88 St.
211	Sir John Thompson School	13525 - 132 Ave.
212	St. Angela School	13430 - 132 A. St.
213	Kensington Elementary School	13410 - 119 St.
214	Rosslyn Jr. High School	13215 - 113 A. St.
215	Scott Robertson Elementary School	13515 - 107 St.
216	Glengarry Elementary School	9211 - 135 Ave.
217	Archbishop O'Leary High School	8760 - 132 Ave.
218	Athlone Elementary School	12940 - 129 St.
219	Calder Senior Citizen Drop in Centre	12963 - 120 St.
220	St. Edmund School	11712 - 130 Ave.
221	Lauderdale Elementary School	10610 - 129 Ave.
222	Mee-Yah-Noh Elementary School	9221 - 128 A. Ave.
223	St. Matthew School	8735 - 132 Ave.
224	Dovercourt Elementary School	13910 - 122 Ave.
225	Sherbrooke Elementary K	
225	Sherbrooke Elementary & Jr. High School	12245 - 131 St.
226	Prince Charles Elementary School	12325 - 127 St.
227	H. A. Gray Elementary & Jr. High School	12140 - 103 St.
228	Immanuel Baptist Church	12432 - 87 St.
229	Woodcroft Elementary School	13750 - Woodcroft Ave.
230	St. Andrew School	11342 - 127 St.
231	Inglewood Elementary School	11515 - 127 St.

Quartier 3

Bureau de scrutin	Edifice	Adresse
301	J. A. Fife Elementary School	15004 - 76 St.
302	John Barnett Elementary School	14840 - 72 St.
303	McLeod Elementary School	14807 - 59 St.
304	Kildare Elementary School	7525 - 144 Ave.
305	York Elementary School	13915 - 61 St.
306	J. J. Bowlen School	6110 - 144 Ave.
307	Sifton Elementary School	4305 - 134 Ave.
308	St. Bonaventure School	3004 - 139 Ave.
309	Delwood Elementary School	7315 - Delwood Rd.
310	Belvedere Elementary School	13359 - 62 St.
311	Princeton Elementary School	7720 - 130 Ave.
312	St. Francis of Assisi School	6614 - 129 Ave
313	Elizabeth Seton School	3711 - 135 Ave.
314	Ann Fitzgerald School	699 - Clareview Rd
315	Homesteader Elementary School	4455 - 128 Ave.
316	St. Maria Goretti School	4214 - 127 Ave.
317	Delton Elementary School	12126 - 89 St.
318	Elmwood Park Community Hall	12505 - 75 St.
319	Eastwood Elementary & Jr. High School	12023 - 81 St.
320	Montrose Elementary School	11931 - 62 St.
321	Newton Elementary School	5523 - 122 Ave.
322	Beacon Heights Elementary School	4610 - 121 Ave.
323	Abbott Elementary School	12045 - 34 St.
324	St. Alphonsus School	11624 - 81 St.
325	Bellevue Elementary School	11515 - 71 St
326	Mount Royal Elementary School	11303 - 55 St
327	Bverly Heights Elementary School	4626 - 11. Ave
328	St. Nocholas School	3643 - 115 Ave.
329	Rundle Elementary School	11005 - 34 St.

Quartier 4

Bureau de scrutin	Edifice	Adresse
401	St. Patrick School	12050 - 95 A. St.
402	Prince Rupert Elementary School	11515 - 113 Ave.
403	Spruce Avenue Elementary & Jr. High School	11424 - 102 St.
404	Norwood United Church	11610 - 95 A. St.
405	Norwood Elementary School	9520 - 111Ave
406	Parkdale Elementary & Jr. High School	11648 - 85 St.
407	Coronation Elementary School	10925 - 139 St.
408	Westglen Elementary School	10950 - 127 St.
409	Unitarian Church of Edmonton	12530 - 110 Ave.
410	Queen Mary Park Elementary School	10935 - 113 St.
411	Central United Church	11112 - 109 St.
412	McDougall Elementary & Jr. High School	10930 - 107 St.
413	Victoria Composite High School (Kingway Dr.)	10210 - 108 Ave.
414	Sacred Heart School	9624 - 108 Ave.
415	McCauley Elementary & Jr. High School	9538 - 107 Ave.
416	St. Michael School	10545 - 92 St.
417	Westminster Jr. High School	13712 - 104 Ave.
418	Glenora Elementary School	13520 - 102 Ave.
419	Robertson-Wesley United Church	10209 - 123 St.
420	St. John School	10231 - 120 St.
421	Oliver Elementary School	10210 - 117 St.
422	St. Joseph's Parish Hall	11355 - Jasper Ave.
423	Grandin School	9844 - 110 St.
424	Augustana Lutheran Church	9901 - 107 St.
425	Masonic Temple	10318 - 100 Ave.
426	Royal Canadian Legion Memorial Hall	10030 - 103 Ave.
427	Bissel Hall	9560 - 103 A. Ave
428	Alex Taylor Elementary School	9321 - Jasper Ave.
429	Riverdale Elementary Shcool	
429	Riverdale Elementary School	8901 - 101 Ave.
430	Donald Ross School	10125 - 97 Ave.
431	Bennett Centre	9703 - 94 St.
432	Old Scona Academic High School	10523 - 84 Ave.
433	King Edward Jr. High School	8530 - 101 St.
434	Moravian Church	9540 - 83 Ave.
435	J. H. Picard School	8620 - 91 St.

Quartier 5

Bureau de scrutin	Edifice	Adresse
501	Windsor Park Elementary School	8720 - 118 St.
502	Garneau Elementary & Jr. High School	10925 - 87 Ave.
503	St. John's Institute	11024 - 82 Ave.
504	Knox Metropolitan United Church	8307 - 109 St.
505	Belgravis Elementary School	11605 - 74 Ave.
506	McKernan Elementary & Jr. High School	11330 - 76 Ave.
507	Strathcona Place Society	10831 - University Ave.
508	Queen Alexandra Elementary School	7730 - 106 St.
509	Grandview Heights Elementary & Jr. High School	6225 - 127 St.
510	Parkallen Elementary School	6703 - 112 St.
511	Allendale Elementary & Jr. High School	6415 - 106 St.
512	St. Monica School	14710 - 53 Ave.
513	Brookside Elementary School	5504 - 143 St.
514	Lansdowne Elementary School	12323 - 51 Ave.
515	Lendrum Elementary School	11330 - 54 Ave.
516	Mount Pleasant Elementary School	10541 - 60 A. Ave.
517	Malmo Elementary School	4716 - 115 St.
518	McKee Elementary School	10725 - 51 Ave.
519	L. Y. Cairns Vocational School	10510 - 45 Ave.
520	Westbrook Elementary School	11915 - 40 Ave.
521	Richard Secord Elementary School	4025 - 117 St.
522	Cartier McGee School	11230 - 43 Ave.
523	D. S. MacKenzie Jr. High School	4020 - 106 St.
524	Vernon Barford Jr. High School	32 - Fairway Dr.
525	St. Stanislaux School	3855 - 114 St.
526	Greenfield Elementary	3735 - 114 St.
527	St. Au School	
527	St. Augustine School	3808 - 106 St.
528	Duggan Elementary School	10616 - 36 A. Ave.
529	Sweet Grass Elementary School	11351 - 31 Ave.
530	St. Teresa School	451 - Saddleback Rd.
531	Steinhauer Elementary School	10717 - 32 A. Ave.

Quartier 6

Bureau de scrutin	Edifice	Adresse
601	Forest Heights Elementary School	10304 - 81 St.
602	St. Stephen's United Church	10115 - 79 St.
603	Capilano Elementary School	10720 - 54 St.
604	Golds Bar Elementary School	10524 - 46 St.
605	Fulton Place Elementary School	10310 - 56 St.
606	St. Bede School	10537 - 44 St.
607	Terrace Heights Elementary School	6859 - 100 Ave.
608	Strathearn Jr. High School	8728 - 93 Ave.
609	St. Kevin School	10005 - 84 St.
610	Austin O'Brien High School	6110 - 95 Ave.
611	Holyrood Elementary School	7920 - 94 Ave.
612	Ottewell Jr. High School	9435 - 73 St.
613	St. Brendan School	5825 - 93A. Ave.
614	Idylwylde Elementary School	8610 - 81 St.
615	Kenilworth Jr. High School	7005 - 89 Ave.
616	Mill Creek Elementary School	9735 - 80 Ave.
617	Donnan Elementary & Jr. High School	7803 - 87 St.
618	Avonmore United Church	8120 - 79 St.
619	Ritchie Jr. High School	9750 - 74 Ave.
620	Argyll Elementary School	8540 - 69 Ave.
621	Avonmore Elementary School	7340 - 78 St.
622	Waverley Elementary School	6825 - 89 Ave.
623	Hazeldean Elementary School	6715 - 97 St.
624	Malcolm Tweddle Elementary Schoolj	2340 - Millbourne Rd. W.
625	St. Hilda School	7630 - 38 Ave.
626	Grace Martin Elementary School	8210 - 36 Ave.
627	Lee Ridge Elementary School	440 - Millbourne Rd. E.
628	John Paul I School	5675 - 38 Ave.
629	St. Elizabeth School	7712 - 36 Ave.
630	Satoo Elementary School	8515 - 17 Ave.
631	St. Clement School	7620 - Mill Woods Rd S.
632	Sakaw Elementary School	5730 - 11A. Ave.

Et que je serai dans la Chambre du Conseil de l'Hôtel de Ville, vendredi le 19 juin 1981 à midi, afin d'y faire les totaux et de déclarer les résultats.

L. C. Scott

Officier Rapporteur.

BUREAUX DE VOTATION PAR ANTICIPATION.

Les jours et les heures d'ouverture des bureaux de votes par anticipation seront comme suit:

Mercredi 10 juin 1981 5H00 p.m. - 9h00 p.m.

Jeudi 11 juin 1981 5h00 p.m. - 9h00 p.m.

Samedi 13 juin 1981 5h00 p.m. - 9h00 p.m.

5h00

AUX ENDROITS SUIVANTS:

Quartier 1 - Westlawn Junior High School, 9520 - 165 Street

Quartier 2 - Wellington Junior High School, 13160 - 127 Street

Quartier 3 - Balwin Junior High School, 7055 - 132 Avenue

Quartier 4 - Queen Mary Park Elementary School, 10935 - 113 Street

Quartier 5 - DS. MacKenzie Junior High School, 4020 - 106 Street

Quartier 6 - Ottewell Junior High School, 9435 - 73 Street.

Je certifie que la présente est une déclaration véridique des questions qui seront soumises au vote.

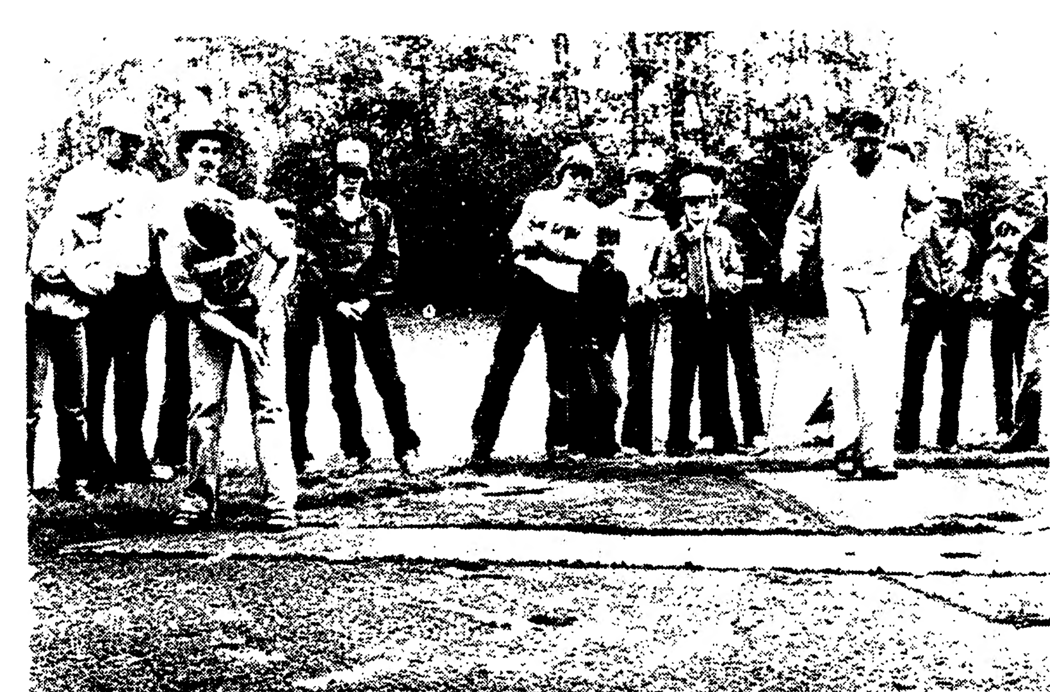
L.C. Scott

Officier Rapporteur

BONNYVILLE: UN SUCCES MALGRE LE MAUVAIS TEMPS



DES VRAIS GOLFEURS – Malgré la pluie qui est tombée toute la journée sur le terrain de golf de Vezeau Beach, près de Bonnyville, ces fiers golfeurs ont défié le mauvais temps et se sont adonnée à leur sport favori. Ils sont, de gauche à droite, M. Hervé Durocher, M. Ron Brault, M. Ernest Ponbert, M. Léo Ducharme et M. Marcel Labrie.



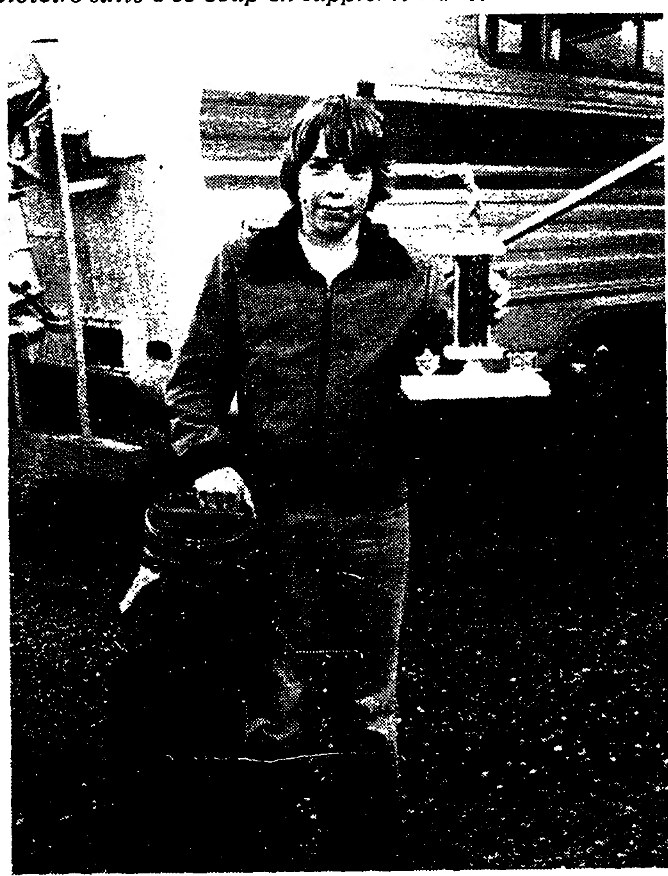
LE COUP DE LA VICTOIRE – C'est avec ce coup que M. Maurice Sylvestre de Bonnyville (à gauche) a remporté les grands honneurs du tournoi. M. Marcel Labrie (à droite) semble un peu déçu et pour cause! Avec Maurice Sylvestre, il avait joué un 71, mais ce dernier a décroché la victoire suite à ce coup en supplémentaire.



GAGNANTE CHEZ LES DAMES – Mme Richard de St-Paul, après avoir joué un 50 pour 9 trous, s'est mérité les grands honneurs chez les dames pour une deuxième année de suite. Mme Mercier de Bonnyville est arrivée seconde avec un 55.



MALCHANCE – Monsieur Marcel Labrie a joué de malchance alors qu'en se rendant en supplémentaire pour les grands honneurs, sa balle s'est dirigée vers les brouissailles. Malgré un excellent coup qui l'a ramené sur le terrain, il a perdu par un seul coup.



GAGNANT JUNIOR – Le jeune Daniel Dallaire a décroché la victoire chez les juniors qui ont également joué un 9 trous. Là encore, l'on a du se rendre en supplémentaire car Daniel Dallaire et Michel Sylvestre ont tous deux joué un 41.



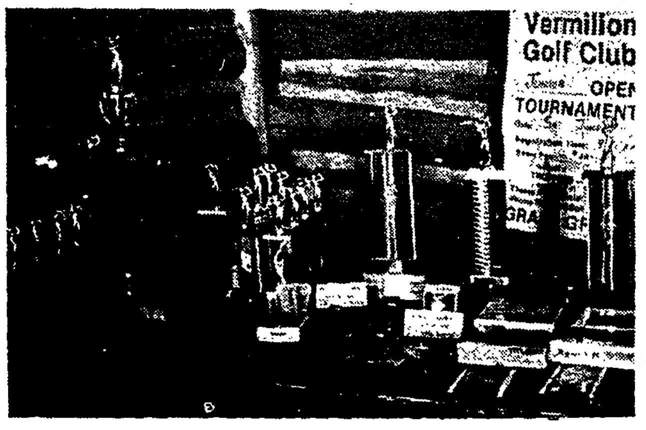
LE BON STEAK! – Les gens présents au tournoi ont pu se régaler avec un repas au steak vraiment digne de mention. Ces messieurs furent des as dans la cuisson de ce repas que tout le monde se rappelera pour un bon bout de temps!



LACHE PAS LA PATATE! – A l'heure du dîner, ce gentil monsieur a défié la pluie et la grêle pour servir de succulents hamburgers aux golfeurs affamés. Chapeau!



LA PATIENCE EST VERTU – Plus de 100 personnes ont patiemment attendu en rang afin de goûter à un souper des plus réussis. Leur patience fut bien récompensée et tous sont d'accord que ça en valait la peine.



PLUSIEURS TROPHEES – Une multitude de trophées ont été décernés aux différents vainqueurs du 7e tournoi de golf annuel de Bonnyville. A part les trophées, plusieurs prix ont été décernés qui auraient fait bien des jaloux...

PHOTOS PAR LOUIS P. LACELLE

PLUS DE CENT JEUNES A LA CLAC AU LAC.



A L'EAU! – Louis Leclair est transporté par un groupe de jeunes qui ont bien l'intention de lui «mouiller les fesses!»



EN CANOT – On semblait avoir du plaisir à en revendre lors de cette randonnée en canot sur le Lac St-Vincent.



ON S'AMUSE – La tempête approche, les nuages sont très menaçants, mais ça n'arrête pas les jeunes lors de leur joute de volleyball.



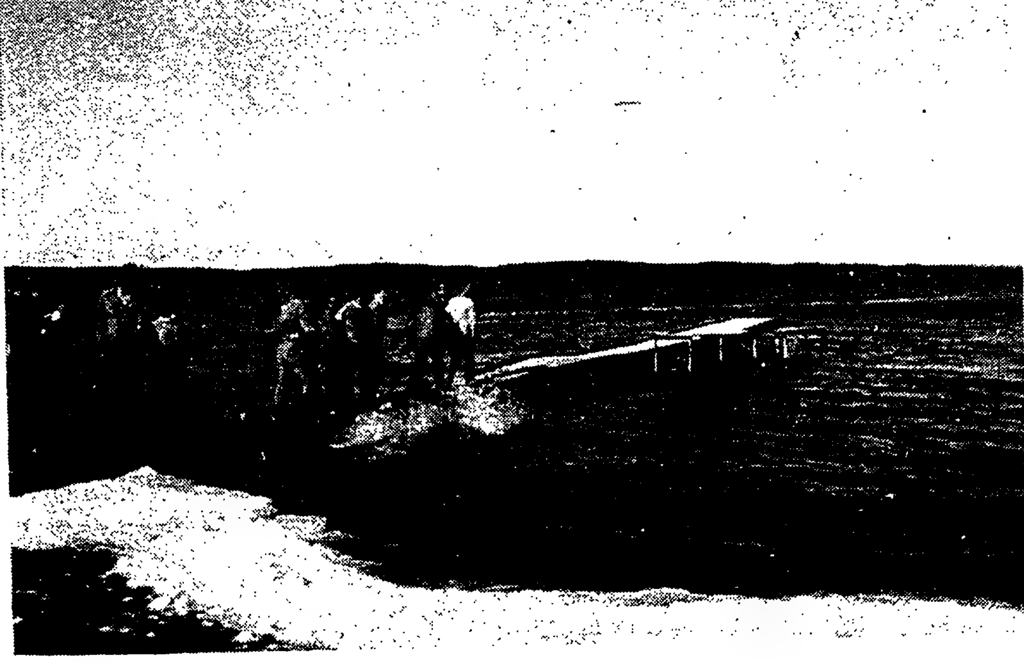
DE RETOUR – Les canoteurs sont accueillis sur la rive par une quarantaine de personnes qui ont participé à «La Clac au Lac».



MMMMM! – Un bon repas en plein air, quoi de mieux... C'est ce que semble dire ce jeune homme.



LE SOCCER – A gauche, l'une des tentes qui furent des plus utiles lors de la température maussade. A droite, on s'amuse lors d'une partie de soccer.



A L'EAU!!! – Louis Leclair, aidé de ses nombreux compagnons, s'approche de plus en plus de la rive!.



ON SE REGALE!!!

SPOR'DINAIRE

UNE AUTRE PLUME A SON CHAPEAU -- Le prolifique Wayne Gretzky l'a fait une fois de plus! Cette fois, il a décroché le trophée Hart remis annuellement au joueur le plus utile au sein de la Ligue Nationale de Hockey. Gretzky fut le meilleur marqueur cette saison avec 164 points et un record de 109 assistes et 55 buts. Gretxky s'était mérité le trophée à sa première saison dans la LNH l'année dernière, étant ainsi le plus jeune joueur à se mériter cet honneur.

Pendant ce temps, Randy Carlyle des Pingouins de Pittsburg a décroché le trophée James Norris comme meilleur défenseur et son co-équipier Rick Kehoe s'est vu remettre le trophée Lady Bing pour avoir été le plus gentilhomme. Peter Stastny des Nordiques de Québec a décroché le trophée Calder, remis à la meilleure recrue alors que Bob Gainey des Canadiens de Montréal s'est mérité le trophée Frank J. Selke pour le meilleur avant défensif.

C'est vendredi (le 12 juin), qu'aura lieu le match de boxe tant attendu. En effet, le champion mondial des poids lourds Larry Holmes, défendra son titre devant un opposant qui s'est caché pendant un bon bout de temps...le «Big Bad Boy» Leon Spinks. Holmes a promis de battre Spinks par K. O., et se dit irrité par le fait qu'il s'est rendu dans la ville natale de Spinks (Détroit) et que celui-ci se cache hors de la ville pour pratiquer. Le combat aura lieu à l'Aréna Joe Louis.

C'est aujourd'hui à Montréal qu'a lieu la séance de repêchage de la Ligue Nationale de Hockey. Les Jets de Winnipeg mettront sûrement la main sur le jeune Dale Hawerchuk, 17 ans, des Royals de Cornwall. Cependant, des rumeurs veulent que Scotty Bowman ait offert trois de ses Sabres (Buffalo) en retour du premier choix au repêchage. Une histoire à suivre...

Bjorn Borg en est probablement à se demander ce qu'il devrait faire avec tout son argent. Le champion mondial de tennis a une fois de plus ajouté quelques chiffres à son compte en banque, alors qu'il a défait le champion Tchékoslovaque Ivan Lendl au «French Open» de Paris. Avec cette victoire Borg se méritait la coquette somme de, tenez-vous bien, $611,000.

Le gérant général des North Stars du Minnesota, Lou Nanne, vient 'être nommé gérant général de l'équipe américaine qui participera à la Coupe Canada en septembre prochain.

La famille Stastny est maintenant devenue canadienne. En effet, après le coup de maître du gouvernement du Québec qui avait amené les frères Peter et Anton Stastny aux Nordiques de Québec à l'automne dernier, c'est maintenant au tour de Marian de les rejoindre. L'instructeur Michel Bergeron a expliqué qu'il avait l'intention de faire évoluer les trois frères Stastny sur la même ligne à l'attaque lors de la prochaine saison.

Le quart arrière Vince Ferrogamo des Alouettes de Montréal a eu droit à tout un début au sein de la Ligue Canadienne de Football. Les Alouettes ont essuyé un revers lors d'une joute pré-saison contre les Tigers Cats d'Hamilton, au compte de 27-21. Ferrogamo semble cependant très confiant et il affirme qu'il retrouvera ses moyens dès qu'il sera habitué au style de jeu de ses co-équipiers.

Louis Lacelle

Le tournoi de golf de Bonnyville. Un franc succes!

Le septième tournoi de golf annuel de Bonnyville s'est avéré un grand succès, alors que pour la première fois dans son histoire, 81 golfeurs y ont pris part, battant ainsi le record de 76 établi l'année dernière.

Hommes, femmes et enfants, tous des francophones venus d'un peu partout à travers la province, se sont réunis au terrain de Vezeau Beach en dépit de la pluie, pour faire de cet événement une réussite.

Chez les hommes, les grands honneurs au niveau individuel sont allés à M. Maurice Sylvestre de Bonnyville. M. Marcel Labrie a terminé deuxième alors que M. André Vachon de Bonnyville devait terminer au troisième rang.

Dans la catégorie des dames, c'est Madame Richard de St-Paul qui, pour une deuxième année consécutive, s'est avérée la gagnante du tournoi. Mme Mercier de Bonnyville a terminé au second rang.

Au niveau Junior, Daniel Dallaire et Marcel Sylvestre ont tous deux joué un 41, mais après un trou supplémentaire, le jeune Dallaire. est sorti victorieux.

Pour ce qui est du coup le plus long, le trophée victorieux est allé à Maurice Sylvestre. D'autre part, Adolphe Buissonneau de Morinville devait se prouver récipiendaire du trophée pour le coup le plus près.

Un autre trophée était remis pour le trou caché. Il s'agissait là de mettre les numéros d'inscription de tous les participants et d'en tirer un au hasard. Le vainqueur fut M. Roland Savard de Sherwood Park. Un autre honneur, le prix d'entrée est allé à M. Henri Lemire.

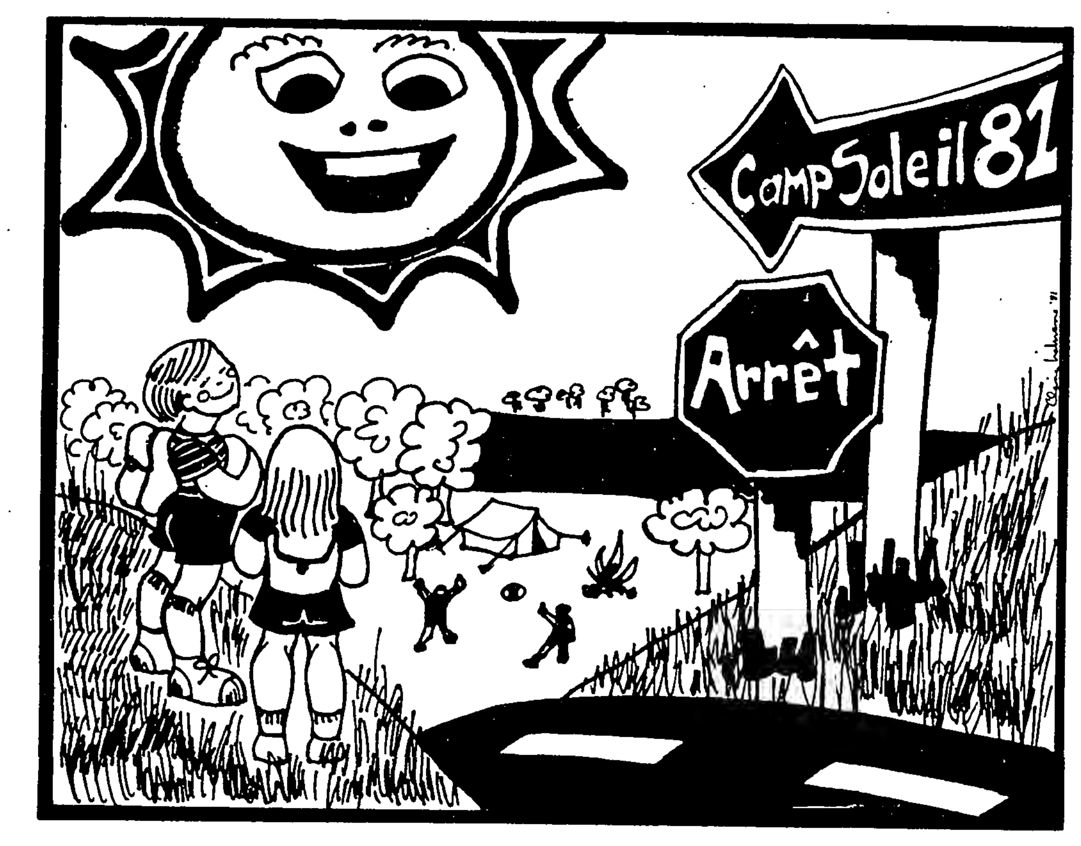
Pour ce qui est des prix d'équipes, les bénévoles du service ambulancier de Bonnyville se sont avérés vainqueurs chez les hommes. L'équipe était formée de René Champagne, André Vachon, Pierre Poirier et Roger Brisson.

Le prix d'équipe des dames est par ailleurs allé aux représentantes de la Caisse Populaire de Bonnyville. L'équipe était formée de Diane Dallaire, Lorraine Bérubé, Fernande Gagnon et Fernande Mercier.

Aussi, pour la premières fois depuis le début de ce tournoi annuel, la Société Radio-Canada a présenté un trophée, surnommé le «Trophée Défi CHFA». Cet honneur était remis à l'équipe formée d'une des régionales de l'ACFA qui s'était la plus distinguée tout au long du tournoi. Seulement deux formations avaient été montées, soit celle de Bonnyville et celle d'Edmonton. Les représentants de Bonnyville se sont mérités ce prix. Ils étaient Ronald Bérubé, Simon Dallaire (deux anciens champions), Laurier Hamel et Henri Lemire.

Monsieur Léo Ducharme de Bonnyville fut nommé le golfeur le plus honnête alors que le même titre, chez les dames, est revenu à Mme Claudette Roy.

CAMP SOLEIL '81



CAMP SOLEIL '81

QUI Tous les enfants de 6 à 12 ans seront acceptés

QUOI Une semaine complete, débordante d'activités de plein air. Le programme comprend la découverte de la nature, des ateliers d'arts, de théâtre et des techniques de camping; comment cuisiner en plein air, faire un feu de camp, savoir se débrouiller dans les bois.

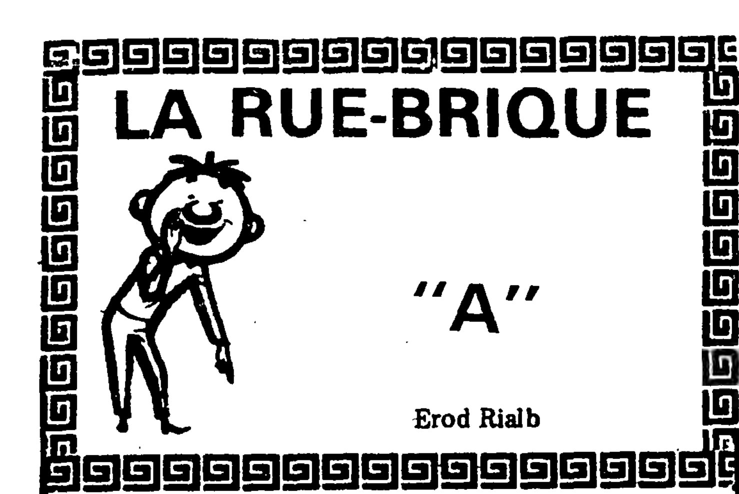
OU? EMILY MURPHAY PARK; on se rencontre près du terrain de stationnement. Le parc est situé sur le côté sud de la North Saskatchewan River, près du Groat Bridge.

QUAND Du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures pendant une semaine. Le jeudi soir les enfants auront l'occasion de camper pendant la nuit sur le site. Enfin la semaine se terminera le vendredi matin à 9 heures.

Les dates sont: la semaine du 29 juin au 3 juillet, 6 au 10 juillet, 13 au 17 juillet, 20 au juillet, 27 au 31 juillet, 3 au 7 août, 10 au 14 août ainsi que du 17 au 21 août.

Informations: 465-0976

Pour de plus amples renseignements, rendez vous à l'adresse suivante: C.F.A. régionale d'Edmonton, 8815 - 92e Rue, Edmonton, Alberta (T6C 3P9) ou téléphonez au numero 465-0976.



Vous vous êtes-vous déjà amusé à vous divertir en vous donnant l'occasion de vous laisser vous mettre à l'aise pour vous donner la chance de vous instruire sur un mot, vous?

Prenons le plus court et le premier des mots...«a».

«A» peut aller sans ou avec un accent. Sans accent, il dit tout: il a...il a d'l'argent...il a un mal de tête... et évidemment j'en laisse des centaines. Amusez-vous à en composer d'aut'es.

Avec l'accent, y démont'e la possession: la moustache à 'Tit Loup...la blonde à grand-papa...la chamb'e à Lenvers. J'le connais pas ce Lenvers là, mais paraît-il qu'y laisse des dégâts partout où il passe, surtout dans les chamb'es de p'tit gars.

«A» peut êt'e à trois place à même temps. «Il a mangé» se trouve dans l'passé; «Il partira» se trouve dans l'futur et «Il a» setrouve dans l'présent.

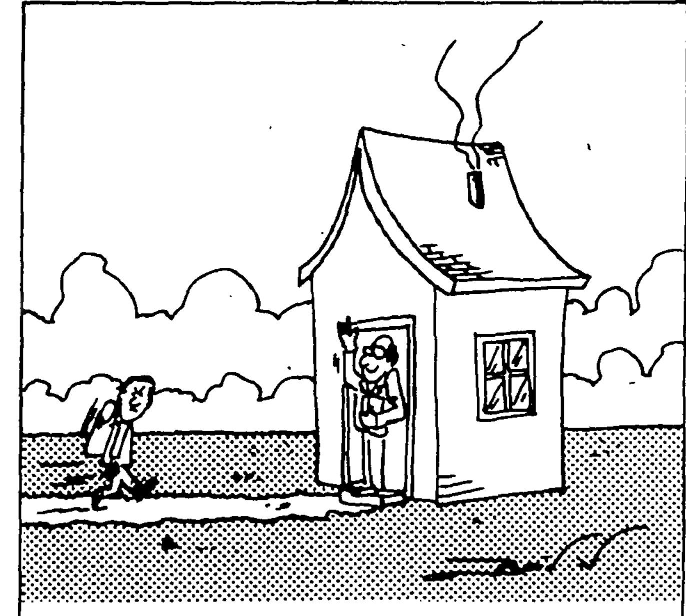
Y'é pas mal habile not'e «a», hein!

Y peut changer les aut'es mots, et tout. Joute dit une chose, ajoute une aut'e. Baisser devient abaisser; Dieu changes à adieu; masse et amasse ne sont même pas cousin; une chose près et une chose après c'est pas la même chose.

Comme expression, «a», est très flexible. Si on l'prononce a-a-a-a-a en expirant, c'est un soupir de satisfaction. Si la voix va en montant a-a-a-a? , c'est une surprise interrogative. Si on le prononce rapidement a! en l'arrêtant au fond d'la gorge, on exprime le dégoût. Si on en dit deux de suite et que l'premier est doux et bas, et l'deuxième plus fort, ça veut dire qu'on a pris qu'qu'un à faire un mauvais coup. Mais si on fait l'inverse, A-a, c'est dire non.

Y en a du talent c'p'tit mot-là, pis y'é en tête des aut'es à part ça!

Quel monde que le nôtre!



DANS LE DISTRICT DE JAMMA, EN INDE, IL EXISTE UNE ÉCOLE QUI N'A QU'UN SEUL PROFESSEUR ET UN SEUL ÉLÈVE.

S.O.P. 294

FRANCO-SUD
DE LETHBRIDGE

Réunion du Comité culturel le 17 juin à 19h30.

La St-Jean est prévue pour le 28 juin au parc Henderson Lake à partir de 13h. Venez nous aider à fêter la St-Jean. Il y aura jeux de toutes sortes: pique-nique, talents locaux et la Gigue Electrique un orchestre de musique entrainante d'Edmonton.

Public Works Canada — **Travaux publics Canada**

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 201 - 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, (Tél.: (204) 949-2372), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No. 03766

GUNTON, Manitoba

Main Hatchery Building

Process Water Solar Heating System

Date limite: 11:30 a.m. (CDST) le 19 juin 1981

Dépôt: $50.00

Les documents de soumissions sont disponibles à 201 - 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba; Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; Suite 632 GOCB, 220 - 4e Avenue, S.E. Calgary, Alberta; 1100 Motherwell Building, 1901 Victoria Avenue, Regina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction à Winnipeg, Manitoba; Edmonton et Calgary, Alberta; Regina et Saskatoon, Saskatchewan.

Pour de plus amples détails. contactez: N. Rohatgi, Project Architect (204) 949-6553

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

SPECIAL HUNTING APPLICATION DEADLINES

IMPORTANT: Les DATES LIMITES pour applications au sujet des tirages spéciaux ont été reporté du 3 juillet au 17 juillet pour l'année '81.

- **Permis spéciaux:**
  - TROPHY ANTELOPE LICENCE
  - NON-TROPHY ANTELOPE LICENCE
  - CAMP WAINWRIGHT DEER LICENCE
  - NON-TROPHY SHEEP LICENCE
  - GOAT LICENCE
  - CYPRESS HILLS ELK LICENCE
- **Autorisations**
  - ANTLERLESS MULE DEER AUTHORIZATION
  - MALE MULE DEER AUTHORIZATION
  - ANTLERLESS WHITE-TAILED DEER AUTHORIZATION
  - MALE WHITE-TAILED DEER AUTHORIZATION
  - ANTLERLESS ELK AUTHORIZATION
  - MALE ELK AUTHORIZATION
  - ANTLERLESS MOOSE AUTHORIZATION
  - MALE MOOSE AUTHORIZATION

* Les chasseurs peuvent appliquer pour seulement 4 des 8 autorisations ci-dessus. Les autorisations sont requises pour les unités de gardes forestièrs spécifiés seulement. Pour plus d'informations, voir le Sommaire des Règles de la chasse au gros gibier.

Chaque année un nombre limité de permis spéciaux et d'autorisations seront tiérs au hasard. Les formules d'application, enveloppes et feuillet d'instruction sont disponibles seulement aux Bureaux de Division de Chasse & Pêche. Avec comme exception le Trophy Antelope, ces permis et autorisations ne peuvent être accordés qu'aux résidents de l'Alberta.

Deux catégories sont disponibles c.i.e.:
(1) permis spéeciaux
(2) autorisations

(1) Les permis spéciaux qui opéreront sur les mêmes bases que les années précédentes: Trophy Antelope, Non-Trophy Antelope, Camp Wainwright Deer, Non-Trophy Sheep, Goat and Cypress Hills Elk. Concernant ces applications, le montant exact des frais doit être inclus lors de la demande.

(2) Les autorisations concernent le Antlerless Elk, Male Elk, Antlerless Mule Deer, Male Mule Deer, Antlerless White-Tailed Deer, Antlerless Moose et Male Moose. Les autorisations seront postées directement aux candidats élus sans aucun frais.

TIRAGE PERMIS SPECIAUX

PERMIS	FRAIS	DATE LIMITE
Goat	$ 20.00	July 3
Non-Trophy Sheep	10.00	July 3
Camp Wainwright Deer	20.00	July 17
Cypress Hill Elk	20.00	July 17
Trophy Antelope (Resident)	20.00	July 17
Trophy Antelope (Non-Resident)	125.00	July 17
Non-Trophy Antelope	10.00	July 17

Les frais appropriés doivent accompagnés ces applications.



TIRAGE AUTORISATIONS SPECIALES

AUTORISATIONS	DATE LIMITE
Male White-Tailed Deer	July 3
Antlerless White-Tailed Deer	July 3
Male Elk	July 3
Antlerless Elk	July 3
Male Moose	July 17
Antlerless Moose	July 17
Male Mule Deer	July 17
Antlerless Mule Deer	July 17

Aucun frais ne sont nécessaires pour ces applications.

LES DATES LIMITES INDIQUEES SONT LES DATES A LAQUELLES LES APPLICATIONS DOIVENT ETRE RECUES A L'ADRESSE SUIVANTE:

Alberta Energy and Natural Resources
Fish and Wildlife Division
P.O. Box 2223
EDMONTON, Alberta
T5J 2P4

Autres importants changement pour la saison de la chasse au gros gibier sont soulignés dans le Sommaire des règles de la chasse au gros gibier. Les applications pour tirages spéciaux 1981, enveloppes et feuillets d'instructions sont disponibles au Bureau de la Dvision de Chasse & Pêche, à partir de la première semaine de juin.

Bureaux Locaux de la Division Chasse & Pêche

SOUTHERN REGION
Brooks
Cardston
Claresholm
Foremost (½ day)
*Lethbridge
Medicine Hat
Pincher Creek

CENTRAL REGION
*Calgary
Camrose
Cochrane
Drumheller
High River
Olds
Oyen (½ day)
Ponoka (½ day)
*Red Deer
Stettler
Strathmore
Wetaskiwin (½ day)

EASTERN SLOPES REGION
Blairmore
Canmore
*Edson
Elbow
Evansburg
Grande Cache
Hinton
Kananaskis
Nordegg (½ day)
*Rocky Mountain House
Whitecourt

PEACE RIVER REGION
Fairview
Grande Prairie
High Level (½ day)
High Prairie
Manning (½ day)
*Peace River
Slave Lake
Valleyview

NORTHEAST REGION
Athabasca
Barrhead
Bonnyville
Cold Lake
*Edmonton
Fort Chipewyan
Fort McMurray
Lac La Biche
Provost (½ day)
*St. Paul
Smoky Lake
Stony Plain
Vegreville
Vermilion

(½ day) — offices (1:00 - 4:30 p.m.)

*Regional Fish and Wildlife Offices



ENERGIE ET RESSOURCES NATURELLES
Division Chasse & Pêche

La Ligue nationale termine la saison sur une note encourageante

(S.O.P.) - Il y a quelques semaines, les équipes de la ligue Nationale de hockey terminaient une autre saison, une très longue saison. Après une dizaine de parties hors-concours, quatre - vingt matches en saison régulière et les séries éliminatoires, les amateurs de hockey ont toutes les raisons du monde d'être saturés de ce genre de compétition.

Mais la saison 1980-81 se termine sur une note encourageante, alors que plusieurs équipes ont fait des progrès énormes. L'équilibre tant souhaité semble se réaliser peu à peu.

Pour une deuxième année consécutive, ce sont les Islanders de New York qui s'approprient la Coupe Stanley. Les Islanders forment véritablement l'équipe la plus redoutable de l'heure. Les succès de l'équipe se résument facilement: présence de joueurs talentueux qui peuvent emplir le filet de rondelles, et travail acharné des gros ailiers dans les coins de patinoire. Il serait trop long d'énumérer toutes les faits d'armes de Michel Bossy, Bryan Trottier et Denis Potvin. Il suffit de dire que cette équipe mérite amplement les succès remportés.

Les North Stars du Minnesota, après avoir connu une saison ordinaire, viennent de terminer la saison la plus satisfaisante de leur histoire. Cette équipe a été lentement mais brillamment construite par le directeur général Lou Nanne qui n'a pas eu peur de miser sur la jeunesse.

La série finale entre ces deux équipes a donné lieu à un jeu extrêmement excitant alors qu'on a vu un jeu rapide ponctué de bonnes mises en échec, sans que le tout dégénère en combat de boxe. Du hockey comme il faut le jouer.

Mais il ne faut pas oublier les succès des Nordiques de Québec, des Blues de St-Louis et des Oilers d'Edmonton. Québec compte dorénavant sur une équipe gagnante avec la présence des deux Tchécoslovaques Peter et Anton Statsny. Le duo d'instructeurs, composé de Michel Bergeron et Charles Thiffault, a instauré un système de jeu qui mise sur la rapidité et l'habilité.

Les Oilers et Wayne Gretzky, ou plutôt Wayne Gretzky et les Oilers viennent de joindre les rangs des équipes talentueuses. En éliminant le Canadien de Montréal en trois parties consécutives en huitième de finale, et en forçant les détenteurs de la Coupe

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS — CANADIAN TRANSPORT COMMISSION

AVIS D'AUDIENCE

Avis est par les présentes données que le Comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports tiendra une audience publique.

Cette audience à pour but d'étudier les requêtes en autorisation d'assurer les services aériens commerciaux décrits à l'annexe A.

Tout intéressé peut assister et témoigner à l'audience en vue d'appuyer les requêtes énoncées à l'annexe A, s'y opposer ou en réclamer la modification.

Ceux qui désirent comparaître ou déposer des pièces à l'audience doivent en aviser le Comité et lui fournir 10 copies des documents choisis; lesdites copies doivent être envoyées par la poste ou remises au Secrétaire du Comité des transports aériens, Commission canadienne des transports, Ottawa, Canada, K1A 0N9 et,

1) s'il s'agit de documents déposés par la requérante, une copie doit être postée ou remise à l'intervenant en cause; ou

2) s'il s'agit de documents déposés par un intervenant, une copie doit être postée ou remise à la requérante concernée.

Ces documents doivent être postés ou remis au plus tard le 8 juin 1981 ou respecter tout autre délai fixé par le Comité, et une attestation de l'envoi par la poste ou de la livraison doit être déposée auprès du Secrétaire du Comité des transports aériens.

Toute partie désireuse de soumettre des documents, de témoigner ou d'intervenir dans une autre langue que l'anglais doit en aviser le Comité, qui veillera à offrir les meilleurs services d'interprétation et de traduction disponibles.

Les noms et adresses des requérantes à qui des copies des pièces doivent être envoyées figurent à l'annexe B.

Le secrétaire du Comité des transports aériens,

W.V. Taillon

ANNEXE A

REQUETES DEPOSEES PAR:

Southern Frontier Air Transport Ltd.

a) en autorisation d'exploiter un service aérien commercial régulier de la classe 2, entre points déterminés, à savoir,

i). Calgary et Edmonton (Alberta) et Lloydminster (Saskatchewan), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes B, C et D;

Dossier No. 4999 Référence No. 2-S683-5

ii). Calgary, Cold Lake/Grand Centre et Edmonton (Alberta), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe C;

Dossier No. 5329 Référence No. 2-S683-6

b) en autorisation d'utiliser des aéronefs du groupe E, aux termes des permis A.T.C. 2812/78(C) et A.T.C. 607/78(CF) qui autorisent des services aériens commerciaux des classes 4 (affrètement), 7 (spécialisés: surveillance aérienne; inspection, reconnaissance et publicité aériennes) et 9-4 (affrètement international), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C et D (autorisation limitée dans ce dernier groupe à des appareils DC-3), et ce à partir d'une base située à Calgary (Alberta);

Dossier No. 5170 Référence No. 2-S683-1A(324/80)-2A

North Cariboo Flying Service Ltd.

en autorisation d'exploiter un service d'affrètement de la classe 4, à partir d'une base située à Edmonton (Alberta) et au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe E;

Dossier No. 5077 Référence No. 2-N85-7

Time Air Ltd.

en vue d'approuver le transfert de toutes les actions émises de Gateway Aviation Ltd. lequel transfert pourrait entraîner un changement de contrôle et la fusion de Gateway Aviation Ltd. et de Time Air Ltd,

Dossier No. 5125 Référence No. 2-T210-3A(309/80)

Touche Ross Limited (syndic de faillite de Northward Airlines Limited et de Gateway Ltd.)

en vue d'un transfert des permis A.T.C. 344/48(C), A.T.C. 155/51(CF), A.T.C. 41/46(C), A.T.C. 323/63(CF), A.T.C. 2633/77(NS), A.T.C. 2642/77(NS), A.T.C. 2309/74(NS), A.T.C. 1880/69(NS) et A.T.C. 2930/79(NS), ainsi que de la décision No. 6060 du C.T.A. en date du 1er février 1980, de Northward Airlines Limited à Gateway Aviation Ltd.

Dossier No. 5124 Références Nos. 2-N184-30A/31A/32A/33A/35A/36A/37A/38A/39A

ANNEXE B

Voici les noms et adresses des requérantes devant recevoir copie des pièces:

Dossiers Nos. 5107, 5124 et 5125

Hamilton, Torrance, Stinson, Campbell, Nobbs & Woods
196 ouest, rue Adelaide
Toronto, Ontario
M5H 1W7
A l'attention de: M. Edwin T. Nobbs, c.r.

Dossier No. 5077

North Cariboo Flying Service Ltd.
B.P. 6789
Fort St. John (C.-B.)
V1J 4J2
A l'attention de: M. E.H. Koons

Dossiers Nos. 4999 et 5770

Southern Frontier Air Transport Ltd.
Aéroport international de Calgary
Hangar No 1
Calgary (Alberta)
T2E 7G5
A l'attention de : M. T.R. McDougal

Canada



REMISE OFFICIELLE -- Monsieur Laurent Carr, président du Club Richelieu, a officiellement remis un chèque de ..5,000 au président des Scouts du district de l'Alberta, Monsieur René Cloutier, la semaine dernière. Le Club Richelieu est un organisme qui subventionne périodiquement les associations de jeunes Canadiens-français en Alberta.

A EDMONTON

ON RECHERCHE UN ANIMATEUR FRANCOPHONE

Le secteur Parcs et Récréation de la ville d'Edmonton est présentement à la recherche d'un étudiant ou d'un adulte francophone qui agira d'instructeur pour les jeunes de langue française où qui fréquente une école bilingue.

Le candidat choisi sera embauché pour la période estivale, et son rôle premier sera d'enseigner une variété de cours d'artisanat tels la poterie, la peinture, la broderie et pluseiurs autres. De plus, il (elle) devra encourager les jeunes à chanter, à conter des histoires et à s'amuser à français.

La personne choisie devra monter un programme hebdomadaire et tous les accessoires pour les classe

La personne choisie devra monter un programme hebdomadaire et tous les accessoires requis pour les classes seront mis à sa disposition. On demande une certaine expérience dans l'artisanat et également l'abilité d'enseigner aux jeunes. Cependant le candidat devra être prêt à apprendre une variété de sujet et il sera rénuméré pour le faire.

Les heures de travail sont de 13h à 16h sur semaine. L'entraînement débute le 22 juin et se poursuit jusqu'au 26. Les classes débutent le 6 juillet et se poursuivent jusqu'au 21 août.

Pour de plus amples renseignements, on peut contecter Anna Maslo ou Jane Everett au Southwest Cultural Centre, 11507 - 74e Avenue. Le numéro de téléphone est 437-7259.

NECROLOGIE

Décès de Monsieur Oscar Sirois, Donnelly.

Monsieur Oscar Sirois est décédé le 25 mai, 1981, à l'âge de 84 ans et 3 mois.

Merci pour tous les bons soins reçus à l'hôpital de McLennan durant la courte maladie de notre père et grand-père.

Merci à tous les amis et voisins qui nous ont aidé de différentes manières à supporter cette grande épreuve.

Merci encore aux Révérends Pères Pinard, Dubuc et Lessard pour le pieux service religieux ainsi qu'à notre organiste Mme Gertrude Benoît et aux chantres dont Monsieur Sirois était si fier de se joindre avec la chorale chaque dimanche à l'église, puis aux Chevaliers de Colomb qui sont venus nombreux prier avec nous.

Un grand merci au Club des Pionniers et aux Dames qui nous ont servi un délicieux dîner pour 150 personnes après les funérailles. Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui nous ont aidé d'une façon ou d'une autre; nous ne voulons oublier personne.

Les familles Raymond & Armande Thibault et Simonnes Sirois.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-353, Société Radio-Canada, (801877200, 801876400): A l'audience publique à Hull (Qué.) le 14 janvier 1981, le C.R.T.C. a entendu des demandes présentées par la Société Radio-Canada en vue d'obtenir des licences pour exploiter des réseaux de radiodiffusion afin de distribuer par satellite, dans l'ensemble du pays, deux nouveaux services de télévision non commerciaux, CBC-2 en langue anglaise et Télé-2 en langue française. Les demandes se fondent sur un arrangement de transmission satellite-câble visant à distribuer, dans la plupart des cas, les services proposés aux canaux supplémentaires des entreprises de télévision par câble. Le Conseil refuse les demandes relatives à CBC-2/Télé-2.

Le Conseil tient cependant à réitérer son appui à l'endroit des objectifs cités par la Société en proposant la création de CBC-2/Télé-2. Il est prêt à recevoir et à étudier rapidement toute proposition de Radio-Canada qui permettrait, à titre provisoire, de presenter des reprises d'emissions canadiennes de qualite aux heures de pointe Ce service intérimaire pourra servir de tremplin à un service CBC-2/Télé-2 amélioré qui pourrait être mis à la portée d'un plus vaste auditoire canadien. Le Conseil est d'avis que la Société ne devrait mettre en valeur et implanter un tel service qu'au moment où elle disposera des fonds nécessaires.

Canadä

NOMINATION AU CN



M. Maurice Leclair

M. Robert A. Bandeen, président et directeur général, Canadien National, Montréal, vient d'annoncer des changements au sein de la haute direction, en soulignant qu'un tel regroupement des affaires générales se traduira pour toutes les divisions par un contrôle efficace, une orientation et un appui solides ainsi qu'un haut degré d'imputabilité quant à leurs résultats.

M. Maurice Leclair, qui est venu du gouvernement fédéral il y a deux ans, occupera le poste nouvellement créé de premier vice-président, affaires générales: finances, personnel, affaires publiques, contentieux, relations syndicales et vérification interne. Les services centraux, soit achats et gestion des stocks, services de gestion, service médical, linguistique et police relèveront également de M. Leclair. Il sera en poste à Montréal, au siège social du CN.

L'Accord sur la sécurité sociale entre le Canada et la France

SAVIEZ-VOUS QU'UN ACCORD SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1er MARS 1981? IL EST POSSIBLE QUE VOUS PUISSIEZ BENEFICIER DE PRESTATIONS EN CE QUI A TRAIT AUX RISQUES DE VIEILLESSE, INVALIDITÉ ET DECES.

Cet Accord de réciprocité permet aux personnes non admissibles à des prestations en vertu de la législation canadienne ni en vertu de la législation française d'additionner les périodes de cotisations ou de résidence qui leur ont été créditées dans les deux pays.

Quelles sont les prestations comprises dans l'Accord?

Les prestations canadiennes comprises dans l'Accord sont:

1. la pension de la Sécurité de la vieillesse;
2. l'Allocation au conjoint;
3. les prestations de survivant du Régime de pensions du Canada;
4. les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada;
5. la prestation de décès du Régime de pensions du Canada.

Les prestations françaises visées par l'Accord se rapportent aux risques de vieillesse, invalidité et décès. Les régimes compris sont:

1. le régime général des travailleurs salariés de l'industrie et du commerce;
2. le régime général des travailleurs salariés des professions agricoles;
3. les régimes de travailleurs non salariés des professions agricoles et non agricoles;
4. autres régimes spéciaux.

Qui bénéficiera de l'Accord?

Pour les prestations canadiennes:

1. toute personne qui a au moins une année de résidence au Canada après l'âge de 18 ans pour les fins du régime de la Sécurité de la vieillesse;
2. tout conjoint d'un pensionné, sous le régime de la Sécurité de la vieillesse, qui est âgé de 60 à 65 ans, peut faire une demande pour l'Allocation au conjoint;
3. toute personne qui a cotisé au Régime de pensions du Canada à l'intention du cotisant et de ses ayants droit.

Pour les prestations françaises:

1. tout ressortissant canadien et français qui a cotisé aux régimes français ou toute personne à la charge ou tout survivant d'un tel ressortissant;
2. tout survivant canadien ou français d'un cotisant à un régime français visé par l'Accord même si ce cotisant n'était ressortissant ni de l'un ni de l'autre pays;
3. tout ressortissant d'Etats tiers, liés à la France par une convention de sécurité sociale et résidant au Canada, pourra profiter de pensions de vieillesse et de survivant acquises sous la législation française.

Pour de plus amples renseignements au sujet de vos droits en vertu de cet Accord, veuillez vous adresser soit, à l'adresse suivante:

Le Directeur
Opérations internationales
Programmes de la Sécurité du revenu
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
OTTAWA, Ontario K1A 0L4

soit, au bureau des Programmes de la sécurité du revenu le plus proche, au Canada.



Canadä



Santé et Bien-être social Canada

Health and Welfare Canada

DES ÉCHOS DU SECRÉTARIAT DE L'ACFA



Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité POUR TOUT Franco-albertain déterminé à le rester

Information 423 1681 10008-109e rue Edmonton, Alberta T5J 1M4

EDUCATION

(Suite de la semaine dernière)
Les avantages d'une langue seconde

Certaines des personnes rencontrées au cours des interviews et des réunions publiques ont défini les avantages qui découlent de l'étude de langues secondes comme étant ce qui suit:

- cela élargit l'esprit et procure une source d'enrichissement intellectuel;

- cela donne à l'individu une meilleure perception des différences humaines;

- cela procure de meilleures relations d'affaires et culturelles, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger;

- cela développe des facilités de communication telles que l'écoute et la concentration;

- cela augmente substantiellement la connaisance et la maîtrise de la langue maternelle;

- cela amenuise en quelque sorte le provincialisme et l'esprit de clocher qui existe au Canada;

- cela falicite la communication et l'interaction avec les autres parties du pays et de l'étranger;

- cela engage les jeunes et par le fait même suscite de la curiosité et de la tolérance chez eux justement à une époque de leur vie où les pressions extérieures tendent à préconiser l'uniformité de pensée et d'action;

- cela contribue de façon significative à l'unité canadienne;

- cela peut être très utile dans les voyages et aider à en tirer le meilleur profit possible;

- cela supporte de façon tangible la rétention par les immigrants de notre pays de leur langue maternelle et de leur culture, leur permettant ainsi de transmettre ces richesses culturelles à leurs descendants.

On accepte présentement que l'étude d'une langue seconde contribue au développement intellectuel et produit des effets bénéfiques. Cela permet également de mieux transiger avec les situations extraordinaires et aide à développer une meilleure compétence en communication. L'étude d'une langue seconde est un moyen d'acquérir une meilleure perception des autres cultures et est un outil inestimable sur les marchés internationaux d'aujourd'hui et de demain.

Dans un pays tel que le Canada, où les opportunités d'acquérir une langue seconde sont très nombreuses, la promotion de l'enseignement d'une langue seconde devrait être une politique normale, tant au niveau gouvernemental que scolaire. Toutefois l'absence flagrante d'objectif en ce sens, d'encouragement sans parti pris et une participation plus que minime dans certains endroits du pays nous donnent à réfléchir et même à nous inquiéter.

Les attitudes envers les langues secondes

Les attitudes vis-à-vis les langues secondes varient considérablement dans les différentes sphères de recherche entreprises par le Groupe de Recherche. Il semble y avoir trois réactions différentes dans le milieu universitaire. La première; c'est que les départements engagés dans l'enseignement des langues secondes se sont montrés favorables et sont d'accord qu'on mette plus d'emphase sur l'acquisition d'autres langues et cultures. Par contre, on constate un certain degré de négativisme au sein même de la communauté universitaire, certains étant opposés aux langues secondes «per se», ceci résultant des diverses influences tant politiques que financières. Par exemple, même si la plupart des membres de la Faculté des Arts acceptent qu'une deuxième langue fasse partie intégrale d'une éducation libérale en Arts, la Faculté elle-même hésite d'améliorer une situation insatisfaisante par crainte de diminuer le taux des inscriptions et/ou d'augmenter les demandes budgéraires, ce qui met bien en évidence la triste réalité des politiques universitaires et du système de subventions en cours dans notre province.

Dans les autres facultés qui n'ont rien à faire directement avec les langues secondes, les résultats étaient quelque peu surprenants. On y trouvait beauxoup moins d'opposition à l'idée d'exiger une langue seconde comme critère d'admission dans les facultés de Sciences et de Génie que dans la Faculté de l'Education.

De plus, en faisant l'analyse des commentaires des étudiants et des membres de la Faculté, on a constaté les divergences d'opinions habituelles lesquelles reflètent des attitudes très positives et d'autres, très négatives. Dans maints cas, cependant, il semble que pluseiurs basent leur opposition sur leurs souvenirs antérieurs. D'autres ont déploré le fait qu'en dépit de plusieurs années d'étude, ils ne sont jamais vraiment devenus bilingues. En fait, certains ont même manifesté une antipathie évidente envers les langues secondes et les autres cultures correspondantes, ce qui prouve qu'une éducation supérieure n'est pas nécessairement synonyme d'un esprit large.

En-dehors des murs de l'Université, le Groupe d'Etude a constaté des résultats semblables. A Edmonton et ailleurs, il y a plusieurs parents de nos jours qui réalisent les avantages pour leurs enfants de posséder une langue seconde et qui réclament des programmes appropriés de leurs conseils scolaires. L'Association canadienne-française de l'Alberta insiste pour suggérer que si une langue seconde devient une exigence d'admission à l'Université, on ne devrait pas préciser laquelle; en d'autres mots, de pas «pousser le français dans le gosier» pout ceux qui n'en veulent rien savoir...L'Association croit que cette exigence d'admission ne précise pas la langue, ceci aura éventuellement un effet positif sur l'enseignement du français en général.

Même si habituellement les mémoires présentés favorisaient l'expansion de l'enseignement d'une langue seconde, le Groupe d'Etude pouvait percevoir un sous-courant de négativisme, particulièrement manifesté contre le français, probablement symbolisant une partisanerie politique et du parti-pris linguistique (que nous espérons disparaîtront bientôt). Certains parents ont exprimé de l'inquiétude au sujet des soidisant effets néfastes des programmes d'immersion sur les autres matières.

Bref, la société albertaine, telle que sondée par notre Groupe d'Etude, (ici, nous soulignons que notre échantillonage était bénévole et de nature non-professionnelle) représente un spectre complet d'opinions. Bien que les attitudes négatives existent sans aucun doute, il semble que la situation s'améliore. Toutefois, il y a beaucoup à faire avant que l'Alberta devienne suffisamment «libérale» pour être favorable à l'enseignement des langues secondes...

(Suite la semaine prochaine)

****

JOYEUX ANNIVERSAIRE

M. Yvon BELANGER
Calgary
M. Yvan BRETON
Edmonton
Mme Lyne COTE
Edmonton
M. Yvan D'AMOURS
Calgary
Mme Jeanne GARAND
Falher
M. Jacques GAUVIN
Edmonton
M. Jean-Claude GIRARD
Bonnyville
Mme Paulette MONFETTE
St-Isidore
Mme Nicole LEPAGE
Nampa
M. Pierre A. MOTUT
Amprior, Ont.
Mme Jeannette NOBERT
Morinville
Mlle Rose-Marie O'DAY
Edmonton
Mme Albertine PARENT
Brevnat
Mlle Helen A. VALLEE
Bonnyville

LE 9 JUIN

M. Lévis BERGERON
St-Paul
Mme Yvette BOUCHARD
Edmonton
Mme Jeanne HEBERT
McLennan
Mme Régina Célina LABONTE
Edmonton
Sr Gertrude MARLEAU, c.s.c.
Fort McMurray
M. André PAGEAU
Calgary

M. Hervé ST-ONGE
Legal
M. Aimé VAN BRABANT
St-Paul
Mme Renée VINCENT
Plaster Rock, N.B.

LE 10 JUIN

Mme Irma AMIOT
Lac La Biche
M. Paul BARIL

Bonnyville
M. Michel BEAUDOIN
Edmonton
M. Léo BELLAND
Edmonton
M. Mario BOLDUC
Calgary
Mme Michèle DARVEAU
Great Falls, Montana, E.U.
Mlle Marceline FORESTIER
Edmonton
Sr Gabrielle FORTIER, f.j.
Edmonton

Mme Ginette GAGNE-KOCH
Calgary
Mme Mariline GERVAIS
Mallaig
Mme Louise JOHNSON
Falher
M. James LAVALLEE
St-Paul
Mme Simonne R. LEROUX
St-Paul
Mme Milly PARENTEAU
St-Paul
Mme Lucie RAY
Edmonton
Mme Carmen REMILLARD
Falher
M. Claude RONDEAU
Bonnyville
M. James SCHMIT
Calgary
Mme Lucy VALLEE
Bonnyville

LE 11 JUIN

Mme Lucille BEAUDOIN
McLennan
Mme Jocelyne CLOUTIER
Donnelly
Mme Marguerite FONTAINE
St-Paul
M. Sylvio FONTAINE
Girouxville
Mme Louise GRAVEL
St-Isidore
Mme Judith HICKEY
Edmonton
Mme Gisèle LAFRENIERE
Morinville
M. Rémi R. MALO
Ste-Lina
Mme Fernande OUELLET
Tangent
M. Marcel OUELLET
Tangent
M. Mariel SOUCY
Girouxville

Mme Lisette SENECHAL
Whitecourt

LE 12 JUIN

Mme Louise A. BILLO
Morinville
M. Claude BILODEAU
Ste-Lina
M. Daniel BOSSE
Plamondon
M. Bernard BOULET
Falher
M. Anthoni DESAULNIERS
St-Paul
M. René GARANT
Donnelly
Mme Julie HARVEY
St-Paul
Mme Betty LABROSSE
Calgary
M. Jean-Noel LAMOUREUX
Medin
Medicine Hat
Mlle Hélène LAMOUREUX
McLennan
Mme Léda L'HEUREUX
Legal
M. Jean B. MACLEOD
Calgary
M. Lorenzo PROVOST
Dapp
M. Roland A. RIOPEL
Morinville
Mme Rachelle SIMARD
Jean Côté

Mme Ginette SOUCY
Falher
Mme Gilberte ST-AMAND
Falher

M. Horace TAYLOR
Clagary
Sr Angélina TETREAU, a.s.v.
Edmonton
Mme Gilberte TREMBLAY
Falher
M. Lucien D. TURCOTTE
Fl
Falher

LE 13 JUIN

M. Jacques ARCHAMBAULT
Medley
Mme Hèlpene BOUCHER
Fort McMurray

Mlle Lorraine DEMERS
Edmonton
M. René DUBUC
Vegreville
M. Henri JOHANSSON
Leduc
Sr Jean KELLY, c.s.c.
Calgary
M. Joseph KING
Calgary
Sr Lucy Ann LEFORT, f.j.
Lac La Biche
M. Joseph MAES
Calgary
Mme Marie MORSE
Calgary
M. Robert J. MOTUT
Sherwood Park
Mme Mireille PARADIS
Grande Prairie
M. Louis Y. PLAMONDON
Glendon
Mme Lina ROCHON
Girouxville
Mme Antoinette ROY

Edmonton
Mme Trudi STERER

Calgary

Mme Louise ST-PIERRE
Calgary
M. Léon E. TELLIER
St-Albert
Mlle Michelle TUSMAN
Edmonton

LE 14 JUIN

M. Charles BREWER
Fort McMurray
M. Richard CLOUTIER
Grande Prairie
M. Guy DeGRANDPRE
Falher
M. Robert DESROSIERS
Grand Centre
Mme Carole GASSE
Vulcan
M. Pierre JOLY
Edmonton

M. Clarence LABRIE
St-Paul
Mme Jacqueline LAMBERT
Nampa
M. Armand LAMOTHE
St-Paul
Sr Lucienne LANDRY, c.s.c.
Edmonton
M. Richard QUINTAL

Red Deer
Mme Henriette ROUTHIER
Calgary
Mme Louise ROY
Falher
M. Dominique TREMBLAY
Whitecourt

LE 15 JUIN

Mme Louise BOURASSA
Plamondon
M. Gérard BRUNEAU
Falher
M. Hervé CORBIERE
Mallaig
M. André DUBUC

Edmonton
M. Marcel GAUTHIER
Medicine Hat
M. René M. GEGEREUX
Calgary
Mme Marie-Anne GUIMOND
St-Albert
Mme Lilianne HEBERT
Falher
M. Guy LACASSE
Medicine Hat
Mme Jeanne LAVALLEE
Edmontonj
Mme Carméline LAVIGNE
Edmonton
M. Gabriel LEFEBVRE
Edmonton
M. Fred J. MICHAUD
Grand Centre
M. Raymond A. PICHE
Edmonton
Mme Annette RONDEAU
Bonnyville
M. Paul STANG
Morinville
M. Lorenzo TAILLEUR
Marie Reine

LE 16 JUIN

Mme Germaine BELAND
Morinville
Mme Blanche DEMERS
Bonnyville
M. Henri L. FOURNIER
Edmonton
J. Joseph GIRARD
Edmonton
M. Elzéar GUIMOND
St-Albert
Mme Rachel LAFRENIERE
Lafond
Mme Shirline LEVEILLE
Calgary
Mme Rita MARTINEAU
Falher
Mme Marlene POULIN
Hinton
Mme Lynda RICHER
Red Deer
Sr Jeannette ROUSSEAU, f.j.
Athabasca
M. Irénée SOUCY
Girouxville
Mme Simonne SYLVAIN
Girouxville
Mme Raymonde TREMBLAY
Falher

Bonnyville: 826-5275; Calgary: 262-7074; Edmonton: 423-1474; Fort McMurray: 743-3869 Lethbridge: 328-8506; Morinville-Legal: 961-3665; Plamondon Lac La Biche: 798-3896, Red Deer: 347-7366, Riviere-la-Paix: 837-2026; Saint-Paul: 645-4800.



ENSEIGNE FRANCOPHONE – La voici, la fameuse enseigne francophone (à droite) au foyer de l'âge d'or de Morinville. La Régionale de l'ACFA de Morinville-Legal a elle-même entreprise de l'ériger près de l'affiche anglophone du Heritage Place Lodge, et le gouvernement de l'Alberta lui a remboursé les coûts de cette enseigne il y a maintenant une quinzaine de jours. Lors de sa dernière réunion, les membres de la Régionale se sont dits étonnés de la réponse du gouvernement, expliquant que celui-ci porte de plus en plus de respect au Franco-albertains.

L'actualité Artistique

[S.O.P.] - Le succès du film "NINE TO FIVE", dont elle est la vedette, serait monté à la tête de DOLLY PARTON qui de fille timide s'est transformée en véritable vamp hollywoodienne, avec tout le cortège d'exagérations, de tapage et de sans-gêne que cela implique. Ses amis sont sidérés. les OSCAR ne seraient-ils pas bons pour la santé mentale?... FARRAH FAWCETT. CHERYL LADD et CHERYL TIEGS détiennent le record de ventes de posters de leur anatomie... Le prochain film de NATASSIA KINSKI s'intitule "CAT PEOPLE"... TATUM O'NEAL a un nouvel amoureux en la personne de REX SMITH, qui est tellement dans la lune quand il est avec elle qu'il a foncé dans un poteau et s'est fracturé une cheville... VICTORIA FAIRBANKS, la fille de DOUGLAS, a vendu quelques-uns de ses tableaux miniatures tout récemment... KRIS KRISTOFFERSON et JANE FONDA tournent actuellement leur prochain film dans un restaurant new-yorkais du nom de "LA BIBLIOTHÈQUE"... GRIFFIN O'NEAL, le frère de Tatum et le fils de Ryan, est au générique de "ESCAPE ARTISTS"... Une petite Québécoise de 19 ans, CAROL LAURIE, vient d'enregistrer son premier disque, à Nashville, s'il vous plaît!...



GOVERNMENT OF THE PROVINCE OF ALBERTA

ALBERTA MUNICIPAL AFFAIRS

PUBLIC SALE OF LAND

Notice is hereby given that under the provisions of The Tax Recovery Act Chapter 360, R.S.A., 1970, the following lands will be offered for sale by Public Auction to be held in Alberta Municipal Affaire, Assessment Branch Office, Provincial Building, 4904 - 50 Avenue, Bonnyville, Alberta, on Thursday, the 25th day of June, 1981 at 10:30 in the morning.

IMPROVEMENT DISTRICT No. 18

Pt. of Sec.	Sec.	Twp.	Rge.	M.	Area
Pt. N.W.	16	61	1	4	35 20
(C. of T. 96-Y-271)					
S.W.	21	61	1	4	151.90
Pt. N.W.	23	61	1	4	145.87
(C. of T. 95-Y-271)					
Pt. S.W.	2	65	2	4	6.28
(C. of T. 752036625)					
Pt. N.W.	31	76	7	4	1.00
(C. of T. 103-W-160)					

Each parcel will be offered for sale, subject to the approval of the Minister of Municipal Affairs and subject to a reserve bid and to the reservations and conditions contained in the existing Certificates of Title.

Reserving thereout all mines and minerals.

Terms and conditions of sale will be announced at the sale, or may be obtained from the undersigned.

Redemption may be effected by payment of all arrears of taxes and costs at any time prior to the sale.

Date at Edmonton, Alberta, this 13th day of April, 1981.

A.R. GROVER, Deputy Minister.

les petites annonces

2 CHAMBRES A LOUER dont une sous-sol et l'autre au deuxième étage: $125.00 par mois. Préférences: femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue. 484-1309.

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres, ex: réparations de sous-sol. Pour information: M. Jules Lavoie 451-1376

J'AIMERAIS GARDER enfants à la maison, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 ou toute la journée. Pour plus ample information 466-1453, Mme Raymonde Laforme. (7-11)

VENDRE: lot à Legal, 50x150 pieds. $.15 000.00. Appelez Bob à 437-4626.

Etudiant désire avoir correspondantes bilingues. Hobbies: les sciences, les sports, la musique. Ecrire à J.V. Chiniah, 453 rue Spence, Winnipeg R3B 2R8, Manitoba, Canada.

Aimerais garder des enfants, la semaine de 8h00 à 17h00. Peux se déplacer facilement. Pour information: 248-6893.

Aimerais faire le nettoyage des maisons. S'adressez à 475-4109

Aurais besoin d'une personne à temps partiel pour la composition (typesetting) sur machine COMP/EDIT 5810. Téléphonez au 438-0754.

Métier à tisser à vendre, 45 pouces de large, très bonne condition, en érable solide; il a 75 ans ou plus. Prix à discuter' Communiquer au numero 434-8831.

A VENDRE, Ford Bronco Ranger XLT noir, 1979, complètement équipé. 32,000 KM, aussi une motocyclette Kawasaki 79, 1000cc, 800 KM. Prix à discuter. Téléphonez au 459-5897.

On demande une ménagère pour le presbytère St-Joachim. Salaire négociable. Pour plus de détails, téléphonez au 482-3233.

Nouvellement arrivée de Montréal, coiffeuse pour hommes. Situé au 9550 - 87e Rue: Demandez Lise Lessard au 465-3909.

Si vous désirez PRENDRE DES COURS de tricot en français à son prix s'adresser à: 420-0603.

Les réunions se continuent à tous les dimanche soir à 19h00 au YWCA, 320-5 ave sud est. Le Rév. Marcel Bouchard priera pour les malades. Information: 248-4693. (28-11)

Aurais besoin d'une aide familiale pour un enfant de 2 ans et un nouveau-né. Durée de l'emploi: une semaine ou deux S'adresser à Nicole Bigras au 778-4896

Garderais des enfants, 5 jours par semaine. Demandez Hélène au 428-7076.

Recherche ménagère entre 45 et 60 ans pour avoir soin de 2 enfants. Fins de semaine et soirée libres. Salaire et pension, 4 semaines de vacances payées. Pour informations: Jacqueline Coutu de Grande-Prairie, 532-4677 après 6h00.

Chambre à louer ..200.00 par mois. Sauna et télévision au sous-sol. Demandez Lise au 469-7925.

Désire garder des enfants à la maison durant la semaine. Pour informations, demandez Marise Grenier au 478-9624.

Désire louer un petit «Motor home» pour la première fin de semaine d'août. (3 jours). Voyage à North Battleford. Téléphonez à Denis Lors au 466-2449.

Beaucoup de nouveaux arrivants francophones se cherchent du travail et un logement à louer. Vous pourriez leur rendre service si vous avez une chambre de libre ou un emploi à leur offrir. Contactez le Service d'Accueil au 465-7810.



LIGNES AUX BONNES NOUVELLES

EDMONTON

Le YMCA d'Edmonton organise plusieurs activités estivales dont la natation, des cours de photographie, de massage de conditionnement physique et autres. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le numéro 452-8340.

L'abbé Camille Dozois célébrera son 25e anniversaire d'ordination dimanche le 14 juin 1981, à la paroisse Immaculée Conception. Messe à 11h00 et réception à suivre au sous-sol de l'église.

La librairie Woodcroft située au 13420 - 114e Avenue offre des cours de yoga tous les jeudis jusqu'au 25 juin. Le numéro à contacter est 466-6335. Demandez Friedel Khattab.

RIVIERE-LA-PAIX

Les 13 et 14 juin, il y aura le pique-nique des Coopératives au Pont Bleu de Girouxville alors que le 27 juin, ce sera la journée champêtre canadienne St-Isidore.

Les 4 et 5 juillet, on fêtera le 50e anniversaire de la paroisse de Guy, et les 6,7 et 8 août ce sera la foire agricole de Donnelly. Le 7 août, la Gigue Electrique y sera en spectacle.

Les 20 et 21 juin, lors de la fête champêtre de St-Isidore, des activités en plein air auront lieu samedi et dimanche après-midi. Samedi soir, il y aura un souper avec orchestre. Un weiner roast sera au programme. Dimanche matin, on célébrera la messe, suivie d'un déjeuner aux crêpes.

L'ACFA REGIONALE DE RIVIERE-LA-PAIX TIENT A SIGNALER QUE SES BUREAUX SERONT FERMES DU 25 JUIN AU 2 AOUT INCLUSIVEMENT.

BONNYVILLE

Une journée champêtre sera organisée le 14, afin de marquer de façon spéciale l'année internationale des handicapés. Il y aura également un BBQ. Le tout débute à 14h.

On fêtera la St-Jean Baptiste au Camp St-Louis à Anshaw le 19 juin, à 21h.

FORT McMURRAY

La troupe des Blés d'Or de St-Paul présentera un spectacle à la salle du théâtre Keyano de Fort McMurray le 6 juin à 20h. Un pique-nique devrait également être organisé à Fort McMurray d'ici peu.

PLAMONDON

Le 18 juin, le Conseil régional de l'ACFA se réunira au Carrefour, à 7h30 p.m.

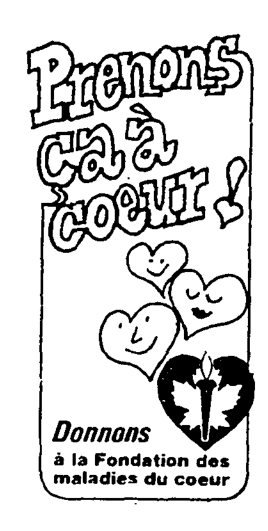
Le 5 juillet, on fêtera la St-Jean Baptiste et la fête du Canada.

ST-PAUL

On fêtera la St-Jean Baptiste le 21 juin à St-Vincent, alors que le groupe des Petits Blés d'Or présenteront un spectacle vers 12h30.

Un folk festival sera aussi organisé le 27 juin prochain à St-Paul.

Le premier juillet, on se réunira à St-Paul afin de marquer les travaux de reconstruction du Centre Culturel. La cérémonie a lieu à 11h00 a.m. Une fanfare sera présente lors de cet événement.

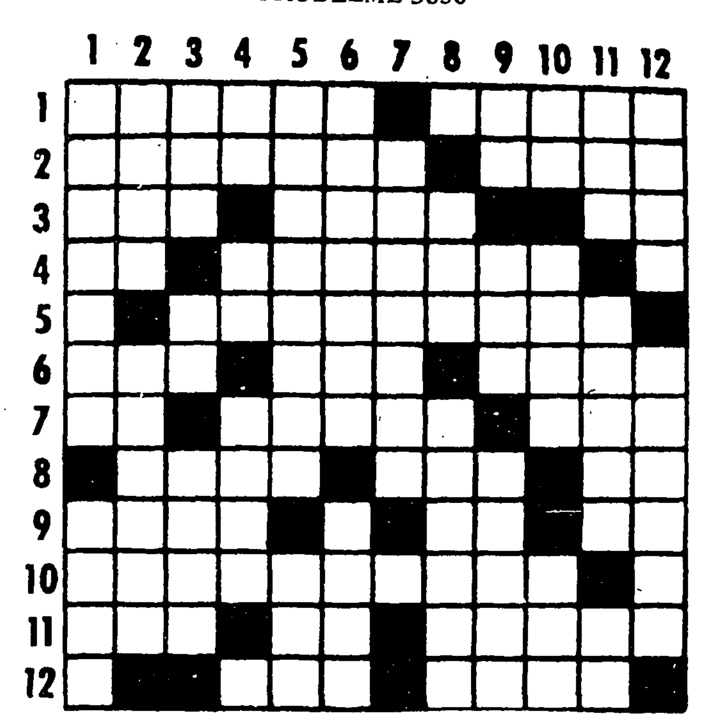


Cartes professionnelles et d'affaires

FRANCO POUR JOUER

MOTS CROISÉS

PROBLEME 3650



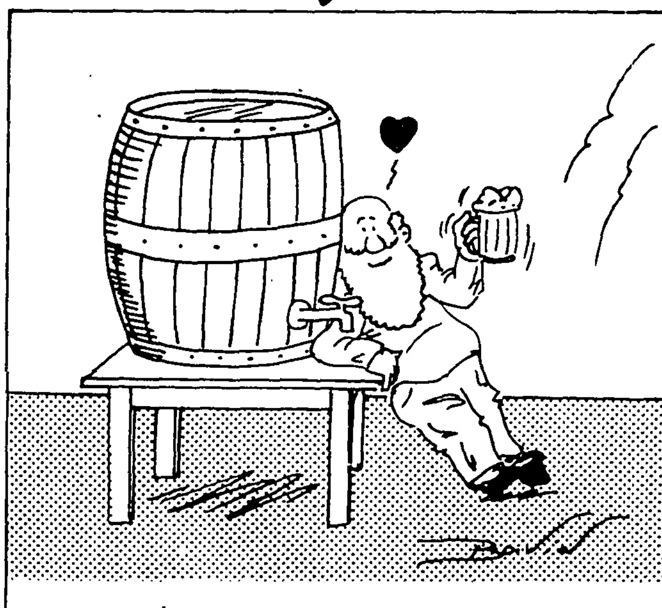
HORIZONTALEMENT

1–Riv. de France. – Percé.
2–Attachement accessif aux richesses. – Prén. de femme.
3–Figure héraldique en forme de "T". – Suffrage. – Reçu.
4–Premier. – Au-dessus du commun (pl).
5–Métier de pirate.
6–Tête d'une tige de blé. – Nombre des années. – Volumineux.
7–Adv. de lieu. – Altière. – Nommé.
8–Néant. – Prière. – Métal précieux.
9–Ville d'Arabie. – Préf. priv. – Pron. pers.
10–Qui a un peu trop d'embonpoint.
11–Recueil de bons mots. – Equerre. – Rongé
12–Préfixe. – Prén. Masc.

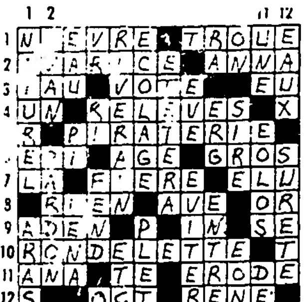
VERTICALEMENT

1–Conforme à l'ordre de la nature. – Riv. d'Arménie.
2–Grand-duc de Russie. – Rémission.
3–Liquide incolore. – De l'alphabet grec.– Pont de Paris.
4–Dans vraiment, – D'un verbe gai. – Du verbe fendre
5–Qui habite le long d'une rivière. – Et le reste.
6–Etat d'écolier. – Chacun des tours d'un cäble enroulé sur lui-même.
7–Ecimera.
8–Première femme. –Esquiver.
9–Coups de baguette. – Unité de travail. – Au milieu de.
10–Pron. Indéf. – Titre de noblesse. – Agent d'affaires.
11–Adj. num. – Fils d'Hellen. – Outil de la modiste
12–Sillage d'un navire. – Eloignement de tout péril.

Quel monde que le nôtre !



PROBLEME 3650



MOTS CACHES

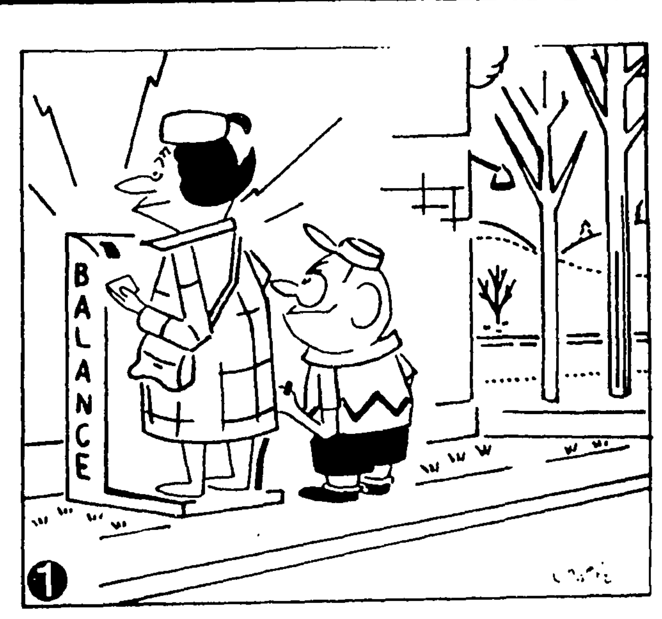
7 lettres cachées

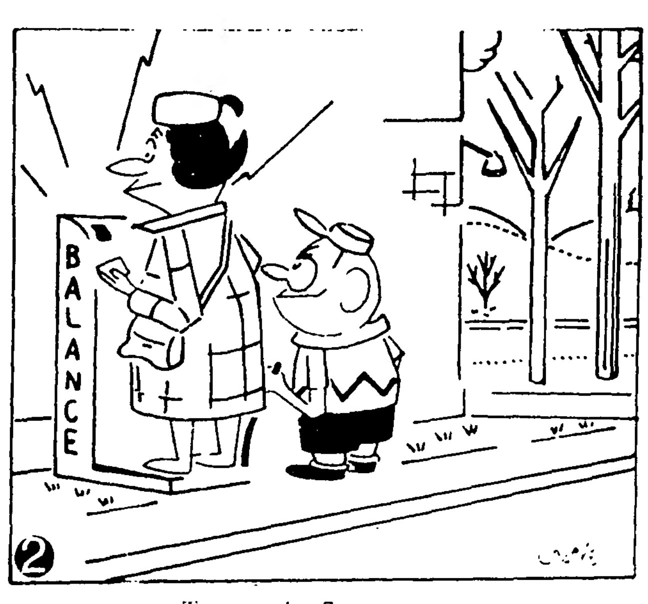
A	R	I	V	R	E	S	F	P	A	R	G	S	R	S
C	O	I	N	S	A	R	R	R	D	N	E	I	N	I
T	L	F	E	U	E	I	O	E	A	S	E	O	O	O
E	E	I	V	T	R	U	C	S	I	N	I	S	I	R
S	P	E	E	E	T	E	U	R	C	T	E	U	R	T
T	R	R	N	E	S	R	C	M	A	S	S	E	U	R
A	U	T	E	F	E	N	A	S	O	O	I	E	R	E
B	I	E	I	U	T	U	I	U	R	A	R	U	I	A
L	N	N	V	U	V	R	V	T	R	A	E	E	V	Z
E	A	I	R	E	A	E	E	L	I	L	N	I	E	V
L	I	E	R	L	N	N	E	L	L	T	D	I	S	E
A	S	R	U	I	T	R	E	L	I	E	R	S	X	R
V	E	G	R	R	E	O	S	O	S	E	E	I	N	T
E	E	I	R	E	R	N	R	S	O	I	F	C	N	T
R	E	S	U	M	A	D	R	E	C	N	O	N	E	R

Anes	fierté	nier	relief	servira
avide			route	sion
aile	Laver	Osée	résuma	sang
aise	lier		renoncer	spinal
	k	Près	rirent	sûre
Coins	lire	père	rôle	
		prêter	rien*	Tiers
Décès	Masseur	prendre	ruina	tuera
droit	moteur	parler	riez	trois
	mises			test
Epreuve	montures	Rond	Sortent	table
	mauve	ruelles	souvenir	
Fixe		rives	sauvera	Vantera
font	Noir	régularisation	soif	vert

Réponse du no. REVENIR

JOUEZ AVEC NOUS





Trouvez les 7 erreurs



VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — *du 22 déc. au 20 janv.*

Votre bonne humeur et votre sens de l'humour contribueront à chasser la mélancolie du coeur de l'être aimé. A la maison, un de vos proches au caractère volontaire, donnera du fil à retordre.

Verseau — *du 21 janv. au 19 fév.*

Vous connaitrez une légère tendance à la dépression, ce qui vous incitera à vous replier sur vous-même et à vous poser des questions sur les sentiments amoureux d'une personne qui vous aime profondément et sincèrement.

Poisson — *du 20 fév. au 20 mars*

Un de vos proches ne sait comment vous parler de ses problèmes: démontrez-lui vos bras car autrement il va se noyer. Vous aurez d'excellents projets, mais il serait souhaitable d'attendre un peu.

Belier — *du 21 mars au 20 avril*

Vous aurez trop d'imagination; ne vous laissez donc pas emporter par vos idées les plus délirantes, soyez réaliste. Vous pourrez faire un achat assez important ou vous lancer dans un passe-temps.

Taureau — *du 21 avril au 20 mai*

Ce n'est pas le moment d'exprimer des désirs impossibles à satisfaire ou de vous lancer dans une entreprise utopique. Au contraire, astreignez-vous à garder les pieds sur terre en choisissant des buts accessibles.

Gemeaux — *du 21 mai au 21 juin*

Avant de vous faire une opinion ou de prendre une décision, accrochez-vous à la logique et au bon sens. Votre première impression risque d'être erronée. Prenez le temps de vérifier toutes les données d'un problème.

Cancer — *du 22 juin au 22 juillet*

La conséquence d'une conjonction planétaire se traduira par une fermeté d'esprit encore plus grande. Par votre enthousiasme débordant, vous ferez une forte impression sur votre entourage.

Lion — *du 23 juillet au 23 ao0t*

Vous aurez vraisemblablement des idees bien arrêtées. Ne cherchez pas à fonder toute décision et toute action sur les expériences passées. Exprimez-vous sur un ton mesuré. Vous serez convaincant.

Vierge — *du 24 ao0t au 22 sept.*

Vous ne manquerez pas d'idées originales. Votre rigueur intellectuelle et votre jugement seront accrus mais malheureusement vous aurez tendance à obéir un peu trop à vos impulsions.

Balance — *du 23 sept. au 23 oct.*

Changez de décor ou de milieu et vous y gagnerez un regain d'optimisme. Voyez comment vous pourriez rendre votre vie sentimentale plus agréable et plus gaie. Intéressez-vous à un nouveau passe-temps distrayant.

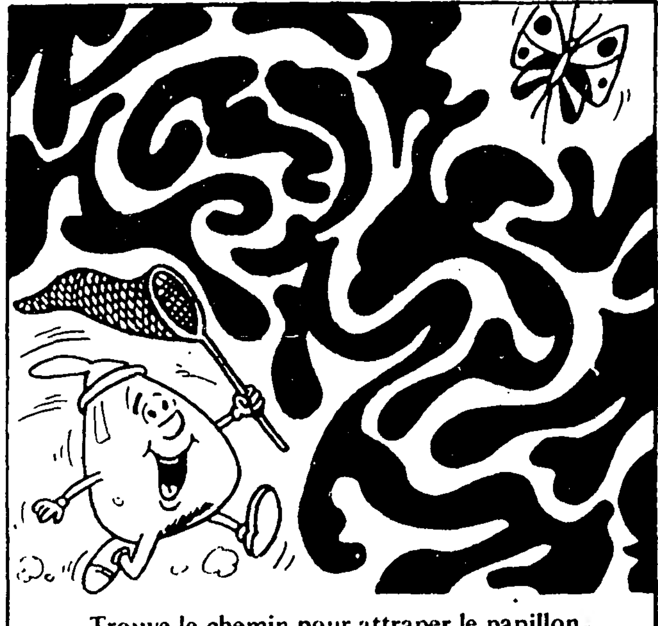
Scorpion — *du 24 oct. au 22 nov.*

Faites chaque chose sérieusement mais donnez libre cours à votre joie de vivre. Ne contraignez surtout pas votre bonne humeur; les personnes qui prennent tout au sérieux. Libérez-vous des barrières qui font obstacle à votre sérénité.

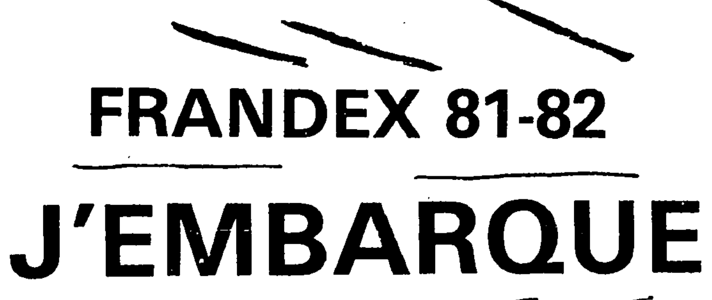
Sagittaire — *du 23 nov. au 21 déc.*

Une conjugaison d'influences planétaires bénefiques se traduira par une intelligence plus pénètrante et par une inspiration plus riche. Profitez-en pour arrêter des décisions intéressant l'avenir autant que le présent. S.O.P.

Labyrinthe

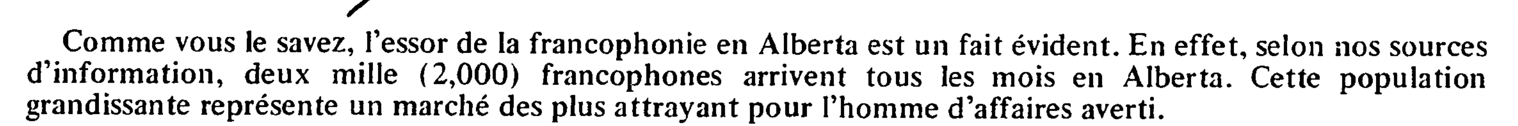


Trouve le chemin pour attraper le papillon.



Cher Monsieur,

Cher Madame,



Comme vous le savez, l'essor de la francophonie en Alberta est un fait évident. En effet, selon nos sources d'information, deux mille (2,000) francophones arrivent tous les mois en Alberta. Cette population grandissante représente un marché des plus attrayant pour l'homme d'affaires averti.

C'est dans ce but que le journal LE FRANCO-ALBERTAIN, afin de mieux servir ses lecteurs actuels et éventuels, a décidé de mettre sur pied un service appelé «FRANDEX 81-82».

Qu'est-ce que «FRANDEX 81-82»? Frandex est l'ensemble de tous les services disponibles en français, aux nouveaux arrivés et aux résidents francophones de l'Alberta. Où trouver le Frandex? Dans le FRANCO de chaque semaine, à partir de septembre 1981.

«FRANDEX 81-82», l'index des marchands et des services francophones de l'Alberta. UN MOYEN SUR DE SE FAIRE CONNAITRE!

De plus s'inscrire au FRANDEX 81-82 vous donne droit à un escompte de 15¢ la ligne agate sur tout genre de publicité ou de promotion pendant la durée du contrat.

Voici d'ailleurs quelques exemples du genre d'escompte que vous pouvez obtenir avec FRANDEX.

Une page dans le Franco au prix régulier (0.35 la ligne agate) coûte $.462.00, le prix spécial grâce à Frandex, $.264.00.

Une demi-page au prix régulier coûte $.231.00, avec Frandex vous pouvez obtenir la même demi-page pour $.132.00.

Donc Frandex est un investissement peu coûteux - $.200.00 pour un an en noir et blanc ($.4.00/ semaine) ou $.300.00 pour un an en couleur ($6.00/ semaine) - qui peut rapporter beaucoup.

FRANDEX 81-82

CONTRAT DE PUBLICITE

Par la présente :..

(nom du commerce)

....

(adresse)

....

accepte de participer au "FRANDEX" Edition 81-82, lequel sera publié dans : le journal LE FRANCO, débutant en septembre 1981 et se terminant en septembre 1982, sur une base hebdomadaire. Le prix est de : $300.00 en COULEUR ou $200.00 en NOIR ET BLANC.

☐ mon chèque de $300.00 accompagne ce contrat (couleur).

☐ mon chèque de $200.00 accompagne ce contrat (noir et blanc

☐ ma série de chèque accompagne ce contrat.

j'approuve par la présente l'annonce ci-bas qui paraîtra pour le compte de mon commerce et qui demeurera le même pour la durée du contrat.

je consens, par la présente, à me soumettre à toutes les conditions du "FRANDEX 81-82", lesquelles j'ai pris connaissance.

ont signé à................ce......ième jour de.............1981.

Pour l'annonceur : Pour LE FRANCO :

....

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au Service de Publicité du FRANCO-ALBERTAIN, à 423-5672.